

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

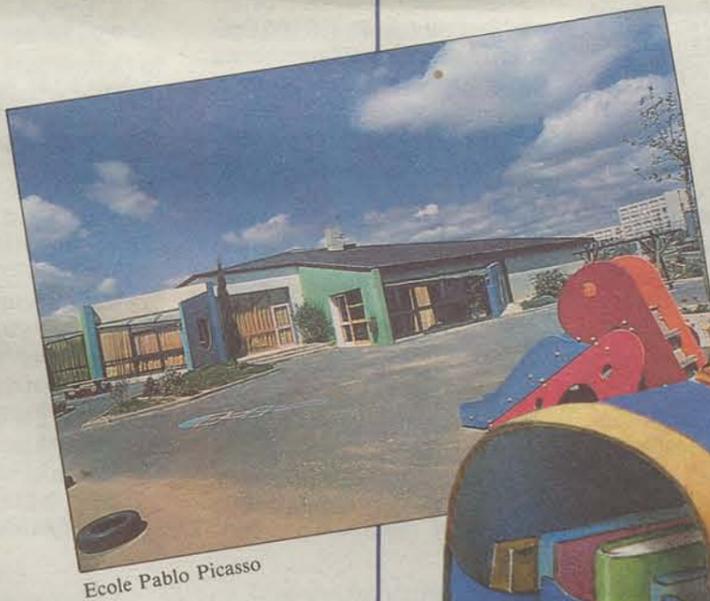
N° 92 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1986

M

De bons points pour nos scolaires.

Depuis bientôt 10 ans, l'équipe municipale s'est engagée à redresser la situation de l'accueil et de l'éducation de nos enfants.

La priorité a principalement été donnée à l'aménagement des crèches et des maternelles, à la construction ou la reconstruction de 5 groupes scolaires en un an, et à l'informatisation des écoles primaires. Ajoutées à cela, l'action et la détermination municipale pour la création d'un Cinquième Lycée à vocation internationale et la modernisation de l'enseignement technique, c'est autant de bons points marqués au tableau de l'avenir.



Page 2	Conseil Municipal
Page 3	Editorial du Maire
Page 4-5	SPORT : Championnat du monde de volley Coupe Davis - Piste d'athlétisme
Page 7-8-9	EQUIPEMENT : - Travaux dans les quartiers - Mieux circuler - Mieux stationner
Page 11-12-13-14-15	DOSSIER : - Rentrée scolaire - Les crèches
Page 17	Le mois en images
Page 19	SOCIAL : - Les aides-ménagères
Page 20	Saison du Théâtre des 13 Vents
Page 21	Interview Jacques Niche Rencontres Méditerranéennes
Page 23	Orchestre Philharmonique - Saison 86-87

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 25 JUILLET 1986 A 18 H SALLE DES RENCONTRES

- 1 - Article L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication
- 2 - Motion sur l'Opéra Régional - Palais des Congrès
- 3 - Affaires Culturelles - Animation cinématographique - Subventions
- 4 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Année scolaire 1986-1987 - Attribution de 20 heures de vacation
- 5 - Affaires Culturelles - « Club d'Art Dramatique du Collège Las Cazes » - Subventions
- 6 - Affaires Culturelles - Donation à la Ville d'un Bouddha Thaïlandais et d'une peinture chinoise.
- 7 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux-Arts - Attribution de bourses d'études.
- 8 - Affaires Culturelles - Opéra Municipal - Tarif « Abonnement Jeunes »
- 9 - Affaires Scolaires - Bourses municipales d'apprentissage Année 1986 - Attribution Bourses communales - Modification
- 10 - Affaires Scolaires - Ecole la Calendreta dau Clapas - Création - Représentant du Conseil Municipal
- 11 - Affaires Scolaires - Ecole Jean Mermoz - Logement de fonction - Recours dans les affaires de dégâts des eaux
- 12 - Affaires Scolaires - Lutte contre l'échec scolaire - Subvention
- 13 - Affaires Scolaires - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles - Application de l'article 23 de la loi du 22 juillet 1983 et de la circulation du 21 Février 1986 - Convention entre la Ville de Montpellier et les communes qui envoient des élèves dans les écoles de Montpellier
- 14 - Aménagement des berges du Lez - Reconstruction du seuil de la Pompignane
- 15 - Auberge de Jeunesse - Projet de réfection
- 16 - Centre Hospitalier Régional - Achat d'équipements cardiologiques - Emprunt de 1 800 000 Frs - Garantie de la Ville
- 17 - Centre Hospitalier Régional - Achat d'un laser gastro-entéro - Emprunt de 360 000 Frs - Garantie de la Ville
- 18 - Centre Hospitalier Régional - Achat de matériel de radiologie - Emprunt de 2 400 000 Frs - Garantie de la Ville
- 19 - Centre Hospitalier Régional - Construction d'un P.C. Transport - Emprunt de 900 000 Frs - Garantie de la Ville
- 20 - Centre Hospitalier Régional - Divers travaux d'implantation - Emprunt de 600 000 Frs - Garantie de la Ville
- 21 - Centre Hospitalier Régional - Installation de chaudières électriques - Emprunt de 2 079 000 Frs - Garantie de la Ville
- 22 - Centre Hospitalier Régional - Installation de groupes électrogènes - Emprunt de 3 600 000 Frs - Garantie de la Ville
- 23 - Centre Hospitalier Régional - Lingerie Centrale la Colombière - Emprunt de 1 200 000 Frs - Garantie de la Ville
- 24 - Centre Hospitalier Régional - Réfection des façades et de certains services de Gui de Chauliac - Emprunt de 1 200 000 Frs - Garantie de la Ville
- 25 - Centre Hydraulique de la Croix d'Argent - Boulevard Paul Valéry - Rénovation du château d'eau
- 26 - Collecteur eaux usées et eaux pluviales - avenue du Professeur Louis Ravas - Desserte Hôtel du Département
- 27 - Conventions de desserte en eau potable et de prise en charge des eaux usées de la commune de Grabels par les réseaux de Montpellier.
- 28 - Crèche collective - Ensemble immobilier « la Guirlande D » rue de Fontcarrade - Implantation
- 29 - Crèches Familiales - Assistantes maternelles
- 30 - Crèche Parentale « Souris Verte » - Subvention
- 31 - Ecole Painlevé - Echange de terrains
- 32 - Emissaire 1 000 eaux usées - Rue Montels l'Eglise - Avenue du Mas d'Argeliers - Adoption du dossier d'appel d'offres
- 33 - Energie - Fourniture et pose d'un onduleur Mairie A - Marché n°261-470-1-5 - Avenant n°1
- 34 - Extension Maison de Quartier de l'Aiguelongue - Réactualisation du prix de cession
- 35 - Foncier - Aménagement du carrefour rue de l'Aiguelongue - Rue de la Roquetière - Cession époux TRICOU
- 36 - Foncier - Aménagement du carrefour Flandres-Dunkerque - Avenue de Toulouse - Cession gratuite S.A.R.L. « Molières Promotion »
- 37 - Foncier - Création d'un pan coupé angle avenue Louis Ravas - Rue des Avant-Monts - Cession gratuite S.C.I. « Résidence Dauphine »
- 38 - Foncier - Mise à l'alignement rue des Bouisses - Cession gratuite MATHIEU
- 39 - Foncier - Mise à l'alignement rue des Chasseurs - Propriété CRASTES de PAULET
- 40 - Foncier - Mise à l'alignement rue de la Croix des Rosiers - Cession gratuite Consorts MASSART
- 41 - Foncier - Mise à l'alignement avenue de Monsieur Teste - Cession gratuite S.C.I. Eurydice
- 42 - Garage Paillade - Automobiles - Demande d'extension M. CAPEL - rue de l'Agathois la Paillade - Agrément de Candidature
- 43 - Hôpital Lapeyronie - Servitude de passage
- 44 - Les jardins d'Assas - Cession gratuite d'un local, d'un parc
- 45 - Marché Ville S.P.N. - Avenant n°1 - Conteneurs - Augmentation du litrage
- 46 - Numérotation d'immeubles - Facturation
- 47 - Opération immobilière « La Guirlande » lot D - Acquisition
- 48 - La Paillade - Station de lavage de voitures - Projet d'implantation - Rue de l'Agathois
- 49 - Palais des Sports - Gratuité - Championnat du Sud-Est de Rock acrobatique
- 50 - Personnel Municipal - Emploi de technicien - Département art - Modification
- 51 - Personnel Municipal - Maison de Montpellier à Heidelberg - Administrateur - Contrat - Modification
- 52 - Personnel Municipal - Opéra - Régisseur Général - Contrat
- 53 - Ravalement de façade obligatoire - Demande d'inscription de la Ville sur la liste départementale des Villes pouvant prescrire le ravalement obligatoire des immeubles
- 54 - Restaurants Scolaires - Actualisation de la grille de tarification dégressive
- 55 - S.A d'H.L.M le Nouveau Logis - Emprunt contracté auprès de CPHLM - Garantie de la Ville - Délibération modificative.
- 56 - S.E.R.M. - Acquisitions foncières et travaux de VRD à la ZAC la Fontaine - Emprunt de 3 000 000 Frs - Garantie de la Ville
- 57 - S.E.R.M. - Groupe scolaire Antigone - Financement des dépenses d'études - Emprunt de 1 000 000 Frs - Garantie de la Ville
- 58 - S.E.R.M. - Les Echelles de la Ville - Emprunt de 10 000 000 Frs - Garantie de la Ville - Délibération modificative
- 59 - S.E.R.M. - Opération « les Echelles de la Ville » - Travaux de réalisation de l'Aile Nord - Emprunt de 25 400 000 Frs - Garantie de la Ville
- 60 - S.E.R.M. - Opération « les Echelles de la Ville » - Travaux de réalisation de l'aide Sud - Emprunt de 16 400 000 Frs - Garantie de la Ville
- 61 - S.E.R.M. - Opération « les Echelles de la Ville » - Travaux de réalisation de la partie centrale Nord - Emprunt de 14 000 000 Frs - Garantie de la Ville
- 62 - S.E.R.M. - Opération « les Echelles de la Ville » - Travaux de réalisation de la partie centrale Sud - Emprunt de 8 000 000 Frs - Garantie de la Ville
- 63 - Sports - Bail de pêche Ville/Fédération Départementale des Associations agréées de Pêche et Pisciculture de l'Hérault
- 64 - Sports - Complexe sportif de Grammont - Clôture des terrains C3 et C4
- 65 - Sports - Complexe de Grammont - Terrain de football stabilisé - Réfection - Mise en appel d'offres
- 66 - Sports - Location gymnase Collège de l'Assomption - Convention
- 67 - Urbanisation de l'Est - Zone du Port du Lez - Convention d'étude Ville/S.E.R.M.
- 68 - Urbanisation de l'Est - Secteur Commercial avenue de la Mer - Convention d'étude Ville/S.E.R.M.
- 69 - ZAC de la Fontaine - 9, Place de l'Eglise - Cession à l'O.P.A.C.
- 70 - Z.A.C. du Millénaire - Vente de parcelle à la S.E.R.M. - Règlement du contentieux « BOREL » S.A. Internationale des Hôtels SOTTELE
- 71 - Rapport sur le Relogement de la population gitane
- 72 - Affaires Culturelles - Revue « Entailles » - Demande de subvention
- 73 - Finances - Contrat de prêt n° 16807 entre la Ville et la Caisse à l'Equipement des Collectivités locales - Avenant n°1
- 74 - Finances - Contrat de prêt n° 18890 entre la Ville et la Caisse à l'Equipement des Collectivités locales - Avenant n°1
- 75 - Institut de Promotion Sociale - Constitution de Fonds d'Etude et d'Equipement - Emprunt de 320 000 Frs - Garantie de la Ville
- 76 - Maison pour Tous Celleneuve - Maîtrise d'oeuvre - Commission de marché
- 77 - Maison pour Tous Petit Bard - Aménagement
- 78 - Finances - Association pour l'érection du Mémorial national des Rapatriés - Subvention
- 79 - Comité pour l'érection du Mémorial national des Rapatriés - Représentant de la Ville - Désignation

EDITORIA



La rentrée 1986 se placera sous le signe de la priorité renouvelée à l'accueil et à l'éducation des enfants.

CRÈCHES HALTE-GARDERIES ASSISTANTES MATERNELLES

Pour les tout petits qui fréquentent les crèches, les halte-garderies ou les assistantes maternelles, la Municipalité a fait un effort important ces dernières années. Nous avons construit plusieurs crèches (les deux dernières étant celles des Cévennes et d'Antigone), de nombreuses halte-garderies, et avons doublé ces six dernières années le nombre des assistantes maternelles. Pourtant, il y a encore un important déficit qu'il faut résorber. Pour ce faire, plusieurs directions ont été retenues. D'une part, la ville a décidé de réserver les crèches aux enfants des contribuables montpelliérains au nom du principe de l'égalité devant l'impôt. Cette mesure permet de dégager dès la rentrée 1986, 80 places, soit l'équivalent de deux crèches nouvelles pour les enfants de Montpellier. D'autre part, nous avons augmenté le nombre de crèches maternelles. Enfin, la ville a négocié sous la responsabilité de M^{me} Colette Zannetacci, Maire-Adjoint, un contrat crèche avec la C.A.F. et l'Etat prévoyant la construction d'une nouvelle crèche chaque année.

En 1986, une crèche située dans la cité universitaire construite par l'OPAC à Agropolis, fonctionnera pour « les quartiers du Nord ». En 1987, la crèche sera installée au quartier Mas Drevon Lemasson, Pedro de Luna, près de la Maison pour Tous Albert Camus. Ainsi de suite en 1988, 1989, etc...

Il faut également rappeler l'ouverture prochaine de la crèche prévue dans les équipements sociaux du nouvel Hôtel du Département au Mas d'Alco où la Mairie a négocié avec le Conseil Général la réservation d'un certain nombre de places pour les enfants des quartiers proches.

En tant que Président du Conseil d'Administration du C.H.R., j'ai pu accélérer la construction d'une nouvelle crèche près de l'Hôpital Lapeyronie, réservée au personnel du C.H.R., et soulageant d'autant les crèches municipales.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La situation dans les écoles a toujours retenu l'attention de notre équipe. Rappelons l'effort très important réalisé cette année avec la construction et la reconstruction de cinq groupes scolaires en un an, à savoir :

- construction de la maternelle Vert Bois,
- reconstruction de l'école primaire Paul Painlevé à la Pompi-

RENTREE 1986 : L'EDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT PRIORITE DES PRIORITES

gnane, - reconstruction de l'école maternelle Louise Michel à la Pompi-gnane, - reconstruction du groupe primaire du Jeu de Mail, - finition de la reconstruction en dur de l'école des Aiguerelles pour la fin d'année.

Tous ces travaux ont été systématiquement préparés par une concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

En 1986, nous poursuivons cet effort par la construction d'un groupe scolaire à Antigone, la reconstruction du dernier groupe (école maternelle) du Jeu de Mail, etc... Nous étudions déjà les projets de réhabilitation des écoles des Prés d'Arènes, du Lantissargues et le projet en dur de l'école des Sabines, Croix d'Argent.

Grâce au bon fonctionnement des centres du mercredi avec la F.O.L., des centres aérés de Bionne, de Grammont, le nombre des centres aérés est suffisant pour le moment. Félicitons au passage le dévouement de tous ceux qui animent ces institutions au service de nos enfants.

COLLEGES ET LYCEES

En matière de collèges, il faut rappeler que dans le cadre de la loi de décentralisation, ils relèvent depuis le 1^{er} janvier 1986 de la responsabilité du Conseil Général. A cet égard, la ville soutient auprès de ce dernier, la demande de construction en dur du C.E.S. Paul Valéry qui est une priorité pour Montpellier.

La même loi a confié à la Région, la responsabilité des équipements du second degré. La ville qui avait mené avec la Région la réhabilitation du lycée Clémenceau (première, deuxième et troisième tranche) a obtenu du Conseil Régional la mise en place de la quatrième et dernière tranche de rénovation. Le lycée Clémenceau centenaire, rénové depuis six ans, est désormais digne de nos jeunes

élèves. Comment ne pas signaler les résultats excellents obtenus dans les lycées de la ville par nos classes préparatoires aux grandes écoles. Ceci est une composante essentielle de Montpellier-Languedoc-Roussillon Technopole qui ne serait rien sans la matière grise de notre jeunesse. Félicitations donc à tous nos collègues du Lycée Joffre pour les résultats 1986.

Le cinquième lycée est également une nécessité absolue. La ville a réservé au P.O.S. il y a plusieurs années, un terrain face au futur Hôtel du Département au Mas d'Alco. Ce terrain, en zone constructible peut être acquis pour une somme qui est de l'ordre du dixième du coût des terrains de l'autre côté de l'avenue des Moulins. Certains s'autorisant de terrains gratuits voudraient installer le lycée hors de Montpellier. Ce serait particulièrement ridicule. Pourquoi, sous prétexte de gratuité, ne pas installer l'Hôtel du Département, ou la Préfecture de la Région dans la garrigue. Naturellement, ces institutions doivent être dans la ville, particulièrement le cinquième lycée qui concerne tous les quartiers Nord et Ouest de la ville ainsi que les cantons de Ganges, les Matelles, Gignac, etc...

Cette évidence de la nécessité de l'implantation du cinquième lycée sur Montpellier a été reconnue officiellement par le Conseil Municipal de la ville (vote unanime de l'ensemble du Conseil), par le Conseil Général de l'Hérault, par les syndicats d'enseignants (S.N.E.S. et S.G.E.N., C.F.D.T., et par les deux fédérations de parents d'élèves (F.C.P.E. et P.E.E.P.).

Nous voulons croire que l'évidence et le bon sens l'emporteront. La ville a obtenu l'arrêté de création du cinquième lycée et un engagement du Ministre de l'Education Nationale sur les postes à créer (cf Montpellier Votre Ville de juillet-Août). Il reste à l'actuelle

région à acheter le terrain dans les meilleurs délais et à construire l'établissement. Déjà cinq mois de retard ont été pris. Il faut accélérer le dossier si l'on veut ouvrir comme prévu ce cinquième lycée à la rentrée 1988. Déjà, des classes préfigurant ce nouveau lycée ouvrent cette même rentrée 1986 au Mas de Tesse. Rappelons enfin l'intérêt que la ville attache à l'ouverture de sections internationales dans ce lycée franco-anglais, franco-allemand, etc... Ceci est indispensable à l'image de Montpellier Technopole. J'ai eu l'occasion de négocier à New York à l'O.N.U. en 1985, le principe de la reconnaissance du baccalauréat de ce lycée par les pays membres de l'O.N.U. Les élèves obtiennent le baccalauréat à ce lycée international pourrurent s'inscrire dans toutes les universités du monde. C'est une condition importante, favorisant l'installation à Montpellier d'entreprises internationales, d'une recherche publique et privée constante, permettant la venue d'éléments extérieurs.

Comment ne pas terminer ce bref panorama de l'éducation à Montpellier sans saluer l'effort toujours plus puissant de la recherche dans notre ville, menée par le C.N.R.S., l'I.N.S.E.R.M., l'I.N.R.A., l'AGROPOLIS et des Universités qui développent, en science, en droit ou en médecine, de nouvelles filières dès cette rentrée. La jeunesse, l'éducation sont un investissement primordial. L'avenir n'appartient plus aux propriétaires de charbon, de fer ou de pétrole comme au XIX^{ème} siècle, l'avenir au XXI^{ème} siècle appartient aux détenteurs de matière grise, de chercheurs, de cadres de haut niveau. C'est le pari engagé par Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole en faveur de l'élément le plus précieux de demain, l'intelligence et le savoir.

Georges FRECHE
Député-Maire

BUREAU-ENTREPOT

☎ -67- 72.48.86



Z.A LA GARRIGUE

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

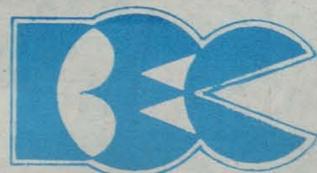
Bâtiment, Maçonnerie Générale, Villa Personnalisée

Génie-Civil, Béton-Armé, V.R.D.

Réhabilitation, Rénovation, Isolation par l'extérieur

Découpe béton, Transport de matériaux, Location

Bâtiment - Génie Civil - bats Industriels - Réhabilitation
Isolation par l'extérieur



BEC CONSTRUCTION

Route Nationale 113 - Boîte Postale n° 7 - 34920 LE CRES - ☎ (67) 70.13.35

**voire appartement
voire villa
DANS MONTPELLIER**

Appartement 2 pièces, à partir de 290.000 F
Villa + garage + jardin à partir de 420.000 F

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE BOUYGUES

QUINZAINNE INTERNATIONALE DU SPORT A MONTPELLIER

- La course aux équipements avec la création de 2 gymnases (Las-Cazes, et la Rauze), une salle de quartier (Cévennes, Petit-Bard), une base nautique et un nouveau club de tennis (Paillade-Nord), et surtout un stade d'athlétisme aux normes internationales (400m, 8 couloirs en Spartan « W »).

- Le « milliard » (de centimes) de subventions aux clubs (soit 80 fois plus qu'en 1977).

- Une animation sportive « tout azimut » avec Place aux Sports, le carrefour de la jeunesse, la « Carte Jeune Été 86 » (l'été culturel et sportif pour nos jeunes).

- L'organisation de compétition de haut niveau : En Septembre-Octobre, Montpellier-la-tonique passe la surmultipliée, grâce aux deux événements sportifs internationaux de la rentrée.

- Les XI^e Championnats du monde de volley-ball dont la cérémonie d'ouverture et la « poule » de la France se sont déroulés au Palais des Sports du 23 au 26. La Finale de la coupe Davis de tennis (Zone B Européenne) opposant la France (avec Noah, Leconte, Tulasne et Forget) à l'Autriche (Palais des Sports du 3 au 5 octobre).

- La semaine internationale des Sports de la Ville de Montpellier assurant le lien entre ces deux grandes compétitions (du 20 au 26 Septembre). « Montpellier-tonique 86 » c'est donc le Sport pour tous « à deux pas de chez soi », mais aussi le sport d'élite, le sport spectacle.

C'est cela, le souffle nouveau du Sport à Montpellier.

Docteur Christian BENEZIS
Maire Adjoint chargé des Sports
Président de l'Office Municipal des Sports

DES MILLIONS DE SPECTATEURS AU PALAIS DES SPORTS POUR LE XXI^e CHAMPIONNAT DU MONDE DE VOLLEY BALL

Montpellier a accueilli du 24 au 26 septembre au Palais des Sports le 21^e championnat du monde de volley-ball. Un événement sportif et médiatique sans précédent dans notre ville. Hôte irréprochable, la ville a mis tout en œuvre pour que ces championnats se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Supporter acharnée, elle a materné à Montpellier l'Équipe de France pendant 18 mois pour lui donner toutes les chances de gagner.

Si pour la plupart des Français, le volley-ball ne représente qu'une banale activité de plage, il n'en est pas de même pour les 140 millions de licenciés que compte la Fédération Internationale de volley, la plus importante des fédérations sportives du monde. Ce sport connaît actuellement un boom extraordinaire aux États-Unis. C'est dire toute l'importance qu'a revêtu pour notre ville le déroulement du 21^e Championnat du monde les 24, 25 et 26 septembre prochains. Montpellier a été le phare de l'actualité sportive mondiale pendant trois jours. Des millions de fans du volley ont suivi avec passion les matches retransmis par près d'une dizaine de chaînes de télévisions. Les retombées d'une telle opération, sont énormes.

UN PALAIS DES SPORTS DIGNE DE CE NOM

Pour l'occasion, le Palais des Sports a fait peau neuve. Il faut dire qu'il en avait besoin. Trop souvent utilisé pour toutes sortes de manifestations n'ayant rien à voir avec le sport, il a retrouvé, depuis l'ouverture en janvier 1986 du Zénith, sa vocation première et est exclusivement réservé aux événements sportifs. L'éclairage, le tableau électronique, le sol, les gradins, les vestiaires, les tribunes pour les journalistes, une salle de presse, les accès... tout a été aménagé ou réaménagé. Il y en a pour plus de 1 Million de francs de travaux. La ville de Montpellier sera à la hauteur de l'événement et n'aura pas à rougir de ses installations. Elle dispose dorénavant d'un équipement

répondant aux normes les plus sévères pour accueillir des compétitions sportives de très haut niveau.

MONTPELLIENS D'ADOPTION POUR 18 MOIS

L'équipe de France championne du monde ? Pourquoi pas ! Il y a quelques mois, cela aurait tenu du rêve mais aujourd'hui les chances des tricolores sont réelles. Leur ascension est fulgurante et la médaille de bronze obtenue au championnat d'Europe en 1985 permet tous les espoirs. Les derniers résultats de l'équipe sont plus que prometteurs et le bilan de 1985 évocateur : 50 victoires sur 66 rencontres. Tout a été mis en œuvre pour que l'Équipe de France gagne ces championnats. Originaires des quatre coins de la France, les 15 joueurs sélectionnés sont venus s'installer, il y a 18 mois, à Montpellier. Libérés de leurs obligations de clubs et professionnelles, ils ont pu se consacrer à un entraînement intensif et permanent. C'est une expérience originale que les athlètes, séduits par la qualité de la vie dans notre cité ne regretteront pas. Sur le plan sportif, c'est une équipe complète, homogène, qui affrontera le Venezuela, la Chine et l'Italie à la fin du mois.



Match préparatoire de l'équipe de France au championnat du monde de volley au Palais des sports de Montpellier.



G. Frêche, C. Benezis et l'équipe de France de Volley-Ball.

A MONTPELLIER, CHOISIR UNE MAISON INDIVIDUELLE,
UN APPARTEMENT, UN TERRAIN, C'EST CHOISIR :

QUARTIER NORD
PROCHES DES HÔPITAUX
ET FACULTÉS
La Belle Aiguelongue
Appartement du Studio au 3 P
Villa du 3 P au 5 P
Le Père Soulas
Du Studio au 2 P

QUARTIER SUD
La Butte Richemont
Appartement du Studio au 4 P
L'enclos Richemont
Villa Duplex du 3 P au 6 P

QUARTIER OUEST
ENTRE LA CROIX D'ARGENT
ET SUPER M
Montpellier Village
Appartement du Studio au 4 P
Villa du 3 P au 6 P
Locaux commerciaux

TERRAINS A BÂTIR
Clapiers - Lattes - Montpellier
**INVESTISSEURS :
LOCAUX COMMERCIAUX**
Antigone et Montpellier Village

14, av. Frédéric-Mistral
34000 Montpellier
Tél. 67 92 77 65



urbat

A VOTRE SERVICE TENNIS MUNICIPAL DE GRAMMONT

Depuis quelques années, le tennis connaît un grand engouement en France et particulièrement à Montpellier : juniors, seniors, midinettes, mères de famille, cadres costume trois pièces et étudiants à lunettes sont tous frappés par le virus du smash !

Aussi avec acharnement frappent-ils leur balle jaune en rêvant de coupe Davis... Les dix courts du Tennis Municipal de Grammont, leur donne la possibilité de rêver et de faire du sport tout simplement. Situé au cœur du complexe sportif (terrain de mini basket, de foot) doté d'un club house fonctionnel et confortable (vestiaire, douche, cafétéria accueillante) le Tennis Municipal de Grammont ne désemplit pas.

En juillet et en août, 2 500 jeunes profitant d'un forfait de 100 francs pour les deux mois et de 60 francs pour les jeunes ont pu donner libre cours à leur passion. Plus de souci d'avoir un terrain libre. Anne-Marie, la nouvelle responsable des terrains municipaux règle le problème sur simple coup de fil. Un service entièrement gratuit qui évite les surprises désagréables. Laurent, jeune professeur de tennis classé 5/6 donne des cours d'initiation ou de perfectionnement individuel ou en groupe.

Depuis septembre, les terrains municipaux de Grammont sont accessibles aux joueurs qui prennent le forfait annuel de 500 francs par adulte, 800 francs pour les couples et 300 francs pour les jeunes et étudiants.

Dans un futur proche, les terrains seront éclairés le soir et seront multipliés par deux puisque dix courts supplémentaires viendront se rajouter à ceux existants. On murmure même qu'un superbe « central » tiendra la vedette et permettra de disputer ces tournois homologués. Le Tennis Municipal de Grammont est affilié à la F.F.T. (Fédération Française de Tennis).

TENNIS MUNICIPAL DE GRAMMONT :

Réservation gratuite par téléphone de 9 h à 11 h et de 16 h à 19 h
Tél. 67.64.29.55.

LES ENFANTS de 6-12 ans pourront bénéficier dès la rentrée de cours de tennis gratuits grâce à l'ouverture d'une école de tennis animée par « Place au Sport ».



Le 29 juillet, Georges Frêche, député-maire et Christian Benezis adjoint chargé des sports ont remis aux associations d'athlétisme de la ville, les clés du nouveau stade municipal d'athlétisme, place M. Codechot. A cette occasion, élus en tête, les membres des associations sportives ont éprouvé le confort du nouveau revêtement en « Sturpàn ». Le stade sera inauguré officiellement à l'automne. Les disciplines athlétiques de la ville devraient connaître un essor très dynamique et nous l'espérons couronné de succès !

DU 3 AU 5 OCTOBRE : COUPE DAVIS AU PALAIS DES SPORTS LES MEILLEURS RAQUETTES À MONTPELLIER

Pour la deuxième fois dans son histoire, la Coupe Davis se déroulera à Montpellier, au Palais des Sports les 3, 4 et 5 octobre.

C'est la compétition la plus prestigieuse du tennis mondial mais aussi la favorite tant des joueurs que des spectateurs.

Décidément, la ville de Montpellier est le chouchou de la Fédération de tennis ! Il faut croire que son sens de l'organisation et son esprit de coopération, savent répondre à cette confiance.

Après avoir accueilli plusieurs épreuves de la coupe d'Europe, une épreuve de la Coupe Davis (France/URSS), Montpellier a

aujourd'hui l'honneur de se voir confier, conjointement avec la ligue régionale, l'organisation de la finale européenne groupe B France/Autriche.

Malgré le classement excellent de ses deux meilleurs joueurs (Noah et Leconte) la France a perdu glorieusement incertitude du sport ! - sa place en première division. C'est pourquoi la remontée sera d'autant plus appréciée. Aujourd'hui, nous ne connaissons pas encore la composition de l'équipe de France mais nous sommes sûrs que les meilleurs seront présents pour redonner à cette équipe la place qui est la sienne.

Claude SERRE

ELECTRICITE
GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique
intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16, rue du Faubourg
Figueroles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78

COLAS

MIDI-MEDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36.000.000 F

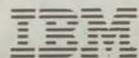
DIRECTION MIDI-LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze
34430-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
(67) 42.56.99 Tél. : 480 260

Travaux publics
Routes et aéroports
Voies - réseaux divers
Enrobés
Revêtements spéciaux

Travaux privés
Lotissements
Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en main

IBM France en Languedoc-Roussillon

- C'est :
- 2700 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
 - 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
 - 400 personnes embauchées au cours des quatre dernières années
 - 1000 emplois de sous-traitance dans la région.
- C'est aussi :
- une production de haute technologie dont 80 % sont exportés
 - une participation importante à la vie régionale
 - un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de La Pompignane Montpellier

SANITAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

Z.A. de Laverune - Lot : 7
Route de St-Georges-d'Orques
34430 LAVERUNE

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

Solatrag

SECTION TRAVAUX PUBLICS :

- Terrassements
- Routes
- Réseaux divers
- Génie Civil

SECTION BATIMENT :

- Gros-œuvre
- Menuiserie bois et aluminium
- Serrurerie - Ferronnerie - Métallerie

TÉLÉX 480695
67.94.79.55

ZONE INDUSTRIELLE 34302 AGDE CEDEX

M. C. R. I.

Restauration de façades
Travaux de maçonneries
délicates
Monuments historiques

12 Rue F. Garnier
MONTPELLIER
☎ 67.79.60.24



LES TRAVAUX DU MIDI

S.A. au capital de 30.000.000 de francs

ENTREPRISE de BATIMENT
et TRAVAUX PUBLICS

Agence de Montpellier :
Rue du Puech - B.P. 6
34980 ST-GELY-DU-FESC
☎ 67.84.30.00
S.N.B.A.T.I. ★★★★★



BCEOM-FRANCE
259, avenue de Melqueil
34280 LA GRANDE-MOTTE
☎ 67.56.90.40

Un bureau
d'études international
au service
du développement régional

URBANISME - HYDRAULIQUE
GÉNIE CIVIL - ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT
INFRASTRUCTURE - TRANSPORTS
AMÉNAGEMENTS LITTORAUX

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

Collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - Aménagement de la basse vallée de l'Hérault - Mise au grand gabarit du Canal du Rhône à Sète - Mise en valeur du milieu lagunaire - Aménagement du Lez et du Verdanson.

071061

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire
27, rue de Verdun
☎ 58.43.67
MONTPELLIER

CLAUDE GARCIA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE ET VITRERIE

Enduits Parements Plastiques
Revêtements de Sols et Murs
Papiers Peints - Moquettes

12, Rue Bigot - La Paillade
34100 Montpellier - ☎ (67) 75.15.07



AGENCE LANGUEDOC

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98
34002 SETE
☎ 67.48.63.14

Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.75.17.75

071755

MES MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier Tél. : (67) 42.48.67

Se loger à Montpellier?

Vous cherchez un appartement ? une maison ?
Vous recherchez le soleil, le calme, le centre, la verdure ?...
Vous voulez des prêts adaptés
à vos possibilités ?... (PAP ; PC ; APL) **facile !..**

LA MAISON DU GSCIC
2, RUE BEAUSEJOUR - MONTPELLIER
67.72.00.00

IMAGINE 90.40.61.74



CILDH - CCIM

Les entreprises consacrent
une partie de leurs ressources
pour **VOTRE LOGEMENT**
Elles font confiance au CIL,
Association sans but lucratif
Le CIL, une équipe de spécialistes
à votre service
qui vous informe **gratuitement**
dans tous les domaines du **LOGEMENT**
Ces services vous sont réservés,
CONSULTEZ-LES
avant de vous engager
après il est souvent trop tard...

COMITE INTERPROFESSIONNEL
DU LOGEMENT HERAULT
ET
CHAMBRE DE COMMERCE
INDUSTRIE MONTPELLIER

26, Rue de l'Aiguillière
B.P. 2180
34027 MONTPELLIER Cedex
☎ 67.60.56.00

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS

L'amélioration des conditions de vie dans les quartiers est une priorité du Maire et de son équipe municipale. Les six chantiers que nous présentons ici vont bien dans le sens d'un mieux vivre et d'un plus grand confort au quotidien des montpelliérains.

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE JEAN MERMOZ

Depuis la mise en œuvre en juin 1985 du plan de circulation des quartiers Nord, le trafic sur l'axe Av. Jean Mermoz, Av. Professeur Vallois n'a cessé de s'accroître. De nombreux automobilistes, venant de l'Av. Jean Mermoz et allant vers la rue des Pradiers pour se rendre au centre commercial du Parc à Ballon, provoquaient des ralentis-

sements brusques et dangereux, souvent à l'origine de carambolages spectaculaires. Ce point noir de la circulation n'existe plus. La ville vient de réaliser un élargissement de l'avenue Jean Mermoz à l'approche de la rue des Pradiers et un accès direct depuis cette même avenue au centre commercial du Parc à Ballon.



LES AUBES-POMPIGNANE ELARGISSEMENT DE LA RUE DE POMMESSARGUES POUR UNE MEILLEURE DESSERTE DE LA ZAC DU MILLENAIRE

Situé entre l'usine IBM et la ZAC du Millénaire à l'Est de la ville, l'ancien chemin de Castelnaud à Montaubérrou devenu d'abord le CVO n°80 avant de prendre le nom de rue de Pommessargues, ne présentait pas - et de loin - les caractéristiques nécessaires à une voie intégrée dans un quartier en pleine expansion.

Le chemin rural est aujourd'hui transformé, comme l'ont été les rues des Cours ou des Bouissettes à l'Ouest de la ville.

Une voie élargie, assainie et confortable, permet de desservir dans les meilleures conditions le secteur et en particulier la ZAC du Millénaire.



AVENUE DE MAURIN LES MARRESCALS SECTION Bd BERTHELOT RUE DES PAYROLIERS

Au fil des années, les intempéries et une circulation lourde sans cesse accrue ont détérioré les abords de la résidence « Marrescals ». Une heureuse collaboration entre le promoteur de cette réalisation immobilière et la ville de Montpellier a permis d'aménager des trottoirs au droit de la Résidence en élargissant la chaussée et de faire disparaître sous un revêtement confortable en béton bitumineux, les trous et déformations diverses.

MARCHÉ DU PETIT BARD

Le marché de plein air du Petit Bard occupait le trottoir situé devant le centre commercial de la rue des Arancarias.

Ce marché était installé sur un emplacement étroit et les commerçants devaient garer leurs véhicules sur la chaussée. Il a donc paru souhaitable d'élargir la rue des Arancarias et pour ce faire déplacer le marché.

La ville ne disposant pas à proximité d'un emplacement adéquat, la proposition du syndicat de copropriété pour que le marché soit installé sur le square privé G. Apollinaire et géré par ce même syndicat, a reçu l'approbation de la Municipalité.

REFECTION DE LA RUE DE SAINT PRIEST

La création de la ZOLAD, au nord de la ville, a redonné une importance toute nouvelle à l'ancien chemin de Montpellier à Grabels, devenu en 1985 la rue de Saint Priest.

De nombreux véhicules l'empruntent quotidiennement. Sous l'effet de ce trafic intense l'ancien petit chemin de campagne a vu très vite son état se dégrader. Pour ces raisons - en attendant des travaux plus importants qui seront proposés au Budget Primitif 1987 - Les Services Techniques Municipaux viennent de réaliser le renforcement des accotements et des zones les plus dégradées de la chaussée. Dans le même temps ont été effectués un curage et un recouvrement des fossés.

CRÉATION D'UN TROTTOIR ET ELARGISSEMENT DU PASSAGE VALLOIS MERMOS

Il existait entre l'Avenue Professeur Vallois et l'Avenue J. Mermoz, au pied du talus de la SNCF, un petit passage étroit bien connu des lycéens et des professeurs du Lycée Joffre. Les utilisateurs du parking de 700 places proche de l'ancienne citadelle l'utilisaient également avant de gravir la rampe de l'impasse de la Pépinière. C'était une circulation importante pour une voie trop exigüe. Aussi pour des raisons évidentes de sécurité la Municipalité a décidé de l'élargir et de la doter d'un trottoir.

Coût de l'opération :
8 300 000 Francs.



EQUIPEMENT

MIEUX CIRCULER... MIEUX STATIONNER

En matière de circulation, tout se tient. L'ouverture de deux chantiers - la création du parking Gambetta et le doublement du pont de Sète - est l'expression d'une politique cohérente, fruit d'une réflexion globale sur la circulation dans l'agglomération. Chacun, qu'il soit piéton, automobiliste ou usager des bus doit y trouver son compte.

Au départ, une idée simple : la voiture n'est pas faite pour le centre ville. La morphologie urbaine, l'extension des quartiers, la densité de la population et des activités sont incompatibles avec une forte circulation automobile. Pour assurer la survie du centre traditionnel, pour en goûter le charme, profiter de ses services, y vivre ou y travailler, il faut donner la priorité aux transports collectifs et aux piétons. Mais que les inconditionnels de la voiture se rassurent. Priorité ne signifie pas exclusivité sauf, et c'est inévitable, dans le cœur même de la ville historique.

On limite le nombre des voitures, on supprime le trafic de transit mais parallèlement on facilite l'accessibilité du centre et les déplacements automobiles en créant des parkings, en élargissant certains axes de contournement et en réorganisant les sens de circulation.

C'est d'autant plus important que le centre ville dépasse aujourd'hui les limites de l'Ecusson et s'étend de Gambetta à la gare SNCF et jusqu'à Antigone. En outre, le développement des quartiers du Sud et de l'Est, tant en terme de population que d'activités, crée de nouveaux besoins de desserte.

Devant cette situation, un plan de circulation a été mis en place, entourant le centre ville de trois ceintures successives. La première serre de près l'Ecusson et passe par le Jeu de Paume ; la seconde un peu plus loin traverse le Pont de Sète et suit l'avenue Gambetta, dans le sens des aiguilles d'une montre ; enfin la troisième, la plus éloignée se trouve à la hauteur du Boulevard Renouvier.

Parallèlement, il a été décidé de créer un axe prioritaire pour les autobus, qui partira de la Paillade pour aller jusqu'à l'espace Richter.

Les aménagements prévus doivent assurer une priorité réelle aux transports collectifs : réservation de couloir, sur voirie, site propre au sol, priorité aux carrefours, aménagement des arrêts.

Les deux chantiers du parking Gambetta et du Pont de Sète sont directement liés à la mise en œuvre du plan de circulation et à la réalisation de la première section de l'axe prioritaire entre la place Leroy Beaulieu et Antigone.

LE DOUBLEMENT DU PONT DE SÈTE

A l'occasion de la réalisation du tronçon de l'axe prioritaire situé entre le boulevard de l'Observatoire et la rue Jules Ferry, la ville a décidé de réorganiser complètement la circulation dans le secteur.

TRAVERSER LE PONT DANS LES DEUX SENS

Pour dégager l'emprise nécessaire à la création de l'axe, il est nécessaire :

- 1) de dévier une partie du flux de la rue de la République vers la rue d'Alger, en ne maintenant qu'une seule voie pour la circulation automobile et en ménageant une voie pour le stationnement.
 - 2) de créer un itinéraire à contresens de la rue Grand St Jean entre l'entrée de la gare routière et la place de Strasbourg.
- L'aménagement de cette voie entraîne l'élargissement du Pont de Sète pour permettre à cet ouvrage de supporter cinq files de circulation et un trottoir. En clair, tout cela signifie que l'automobiliste pourra bientôt traverser le Pont de Sète dans les deux sens ce qui constituera un gain de temps et une facilité de circulation incontestables.
- Autre avantage de ce projet : en cas de fermeture accidentelle du tunnel de la Comédie, la circulation pourra être déviée par le Pont de Sète.

UNE AMÉLIORATION POUR LES USAGERS DES GARES

Au niveau de la gare SNCF et de la gare routière, le doublement du Pont de Sète apporte des améliorations. Il permet de réaliser à partir des quais voyageurs une sortie par escalier en liaison directe avec le pont. Par ailleurs, le réaménagement de la gare routière tient compte des nouveaux sens de circulation. Il intègre les modifications consécutives à l'édification d'une halte urbaine, réalisée en août, destinée à améliorer le confort des usagers.

UNE OPÉRATION PILOTÉE PAR LE DISTRICT

Le projet a l'air simple mais les partenaires qui le conduisent sont nombreux et travaillent en étroite coordination.

Le District conduit l'opération, la ville lui en ayant délégué la maîtrise d'ouvrage. C'est en effet cette structure qui a autorisé sur la politique des transports urbains collectifs de l'agglomération. Il pilote à ce titre le « contrat de développement des transports en commun » qui bénéficie d'un financement de l'Etat de 50 %.

Il y a aussi la SNCF avec qui le District a passé une convention puisque c'est sur son domaine que se déroule l'essentiel des travaux. La SNCF assure la maîtrise d'œuvre du projet : c'est elle qui passe les marchés avec les entreprises. Le coût total de l'ouvrage s'élève à 17,8 M.F. TTC.

OÙ EN EST-ON ?

Les enquêtes d'utilité publique et parcellaire ont été réalisées au printemps et ont reçu un avis favorable du Commissaire Enquêteur. Le chantier va donc réellement pouvoir être lancé et tout devrait être terminé dans un an.

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS

- 1) Travaux préliminaires de la SNCF : déplacement des caténaires etc. (déjà terminés)
- 2) Construction des bâtiments de la SNCF destinés à remplacer ceux qui sont voués à la démolition car se trouvant sur l'emprise de la future voie.
- 3) Travaux de génie civil du pont.
- 4) Démolition des immeubles SNCF et travaux de voirie.

LE PARKING GAMBETTA

La décision officielle de construire 500 places de parking sous le cours Gambetta a été prise au cours d'une séance du Conseil Municipal en mai 1985. Mais l'idée ne date pas d'hier.

Depuis longtemps, la nécessité de créer un vaste parc de stationnement dans ce quartier particulièrement animé s'imposait. Les commerçants du secteur, relayés dans leur demande par la Chambre de Commerce et de l'Industrie, le réclamaient depuis longtemps pour valoriser le quartier et revitaliser sa fonction commerciale. C'est finalement la mise en œuvre du plan de circulation qui a été déterminante.

Le site choisi est remarquable : à moins de 200 mètres du sud de l'Ecusson, et de 250 mètres de la promenade du Peyrou, le Cours Gambetta fait partie de la deuxième ceinture urbaine de la ville. « Il constitue par son accessibilité automobile et par sa proximité du centre piéton la charnière idéale pour l'usager motorisé cherchant à se rendre en centre ville et voulant éviter les difficultés circulatories ».

Etude d'impact - SERM - SMTU - Octobre 1985.

UNE OPÉRATION PRISE EN CHARGE PAR LA SMTU

L'ouvrage est réalisé grâce à un financement de la SMTU en qualité de concessionnaire de la ville. C'est également la SMTU qui assurera l'exploitation du parking. La ville de Montpellier a délégué la maîtrise d'ouvrage à la SERM. Les entreprises ont été choisies globalement selon une procédure dite d'ensemblisme.

UN CHANTIER EN TROIS PHASES :

La conduite d'un chantier d'une telle importance est complexe. Creuser un parking souterrain sur 700m de long de près de 20 mètres de large n'est pas une mince affaire.

Pour faciliter le déroulement des travaux et ne pas paralyser le quartier, le chantier est mené en trois étapes correspondant à trois tronçons de longueur à peu près égale qui dureront environ trois mois chacune.

- 1) De la place Saint-Denis aux rues Chaptal et Marceau : Juillet-Octobre 1986
 - 2) Des rues Marceau et Chaptal à la rue de la Raffinerie : Octobre 1986 - Janvier 1987
 - 3) De la rue de la Raffinerie à la Place Leroy-Beaulieu : Janvier-Avril 1987.
- Il restera environ six mois de travaux pour terminer les finitions de l'ouvrage avant d'ouvrir le parking au public.

UNE TECHNIQUE DE POINTE : CONFORT ET SÉCURITÉ

Pour la réalisation technique du parking, on ne peut pas creuser trop profond. Alors on va creuser en longueur : le parking Gambetta aura 700 mètres de long mais un seul niveau. Les responsables du chantier ont adopté une technique simple, et rapide. « Un vrai jeu de mécano » à en croire M. Gautier, responsable de l'entreprise générale qui assure

la maîtrise d'œuvre du chantier. Cette technique assure bien entendu une solidité à toute épreuve de l'ouvrage. En outre, elle permet de dégager le volume du parking de tout poteau, ce qui offre un plus grand confort aux futures usagers : facilité de manœuvre. (pas de slalom entre les poteaux !) meilleur éclairage donc une ambiance plus sécurisante.

Le parc Gambetta sera desservi par onze escaliers pour les piétons (un tous les 40 mètres) ; cinq rampes pour les voitures dont trois pour entrer et deux pour sortir ; une sortie aménagée avec un ascenseur pour les handicapés devant la Sécurité Sociale.

Par ailleurs, sont prévues trois zones de retournement pour les voitures ainsi qu'un local de contrôle au centre du parking.

UN NOUVEAU LOOK POUR LE COURS

Les travaux de construction du parking non seulement protègent au maximum les atouts du cours Gambetta mais ils donnent l'occasion de mettre en valeur les qualités et les potentialités de ce site urbain exceptionnel.

Le nouvel aménagement prévoit le maintien en place du plus grand nombre d'arbres possible. Avec de larges trottoirs, un mobilier urbain de qualité, des plantations renouvelées, un revêtement de sol adapté, le cours Gambetta nouveau style répondra encore mieux à sa vocation de lieu d'animation commerciale et de promenade, largement ouverte aux piétons.

INFORMATION ET CONCERTATION

Le parking Gambetta a déjà fait couler beaucoup d'encre. C'est dire qu'une large information a été faite sur le sujet. L'enquête publique s'est conclue par un avis favorable du Commissaire Enquêteur.

Les riverains ont été informés du projet et du déroulement des travaux et peuvent à tout moment demander des explications aux responsables du chantier. M. LEFUR de la SERM le confirme. L'entreprise, et c'est original a une mission d'information sur le chantier. Elle reçoit, sur les lieux mêmes du chantier les gens qui souhaitent avoir des explications. Des informations précises ont été fournies aux riverains quant aux



Ville de Montpellier
CONSTRUCTION DU PARKING SOUTERRAIN GAMBETTA
500 PLACES DE PARKING EN UN SEUL NIVEAU
Maître d'ouvrage : SMTU
Maître d'œuvre : SERM
Groupement d'entreprises : SERM - LA GARDE
Bureau de Contrôle : VERTIS
Cable : 14 00 00
Monsieur : 19 31 00 00 de France

Bientôt 500 places de parking en un seul niveau.

possibilités d'accès à leur domicile et de stationnement provisoire. Par ailleurs, les mesures transitoires de circulation mises en place pendant la durée du chantier ont fait l'objet d'une vaste publicité : tracts, banderolles, invitant les automobilistes à contourner le chantier, panneaux de déviation etc...

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

L'ensemble des réseaux ont été déplacés et les platanes situés au nord du Cours ont été transférés dans les pépinières de Grammont. Après ces travaux préliminaires, le creusement a proprement parler

du premier tronçon du parking a effectivement démarré et sera terminé en octobre. Le deuxième tronçon, puis trois mois plus tard, le troisième tronçon seront alors réalisés. On peut donc compter sur une ouverture du parc de stationnement dès l'automne 87.



La fin du mois d'octobre verra la fin du premier tronçon du parking.



otv

Eaux potables
Eau d'alimentation industrielle
Eaux résiduaires urbaines et industrielles
Traitement et valorisation des ordures ménagères et des boues

Le Doublon - 11, avenue Dubonnet
92407 Courbevoie cedex - France
Tél. + 33 (1) 47 74 46 64 et + 33 (1) 47 74 48 84
Télex 610 521 F et 611 494 F

E.T.E.C
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION
Un bureau d'études régional à votre disposition

- Urbanisme
- Assainissement
- Infrastructure VRD
- Génie civil
- Bâtiment
- Economie d'énergie
- Réhabilitation
- Sécurité Incendie
- Ordonnancement
- Pilotage
- Coordination
- Conseil et expertises

S.A.R.L. E.T.E.C.
Lotissement La Métairie N° 10
rue des Gours - 34100 MONTPELLIER
☎ 67.47.93.00

UN PARTENAIRE ATTENTIF, ACTIF ET DECIDE ...

Gelbon
EQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES - ÉLECTRONIQUES
BP.1126
34 008 MONTPELLIER CEDEX
TEL.67 92 05 11 - TELEX.480 210

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. LES MAS DU CRES

Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. LES MAS DE LA MARTELE

Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. L'ERASME

Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. MONTPELLIER VILLAGE

Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure,
Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :

- LE PARC

Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC

- LE JARDIN DU PERE SOULAS

P1 et P2.

3. A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la **BELLE AIGUELONGUE**, dans un quartier privilégié.

Des villas de 3 à 5 pièces en PC.

Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

escassut

GALERIE DU VÊTEMENT

SPORTSWEAR
JEANS
PRÊT A PORTER
HOMMES et juniors
CHEMISERIE
CHAUSSURES
BAGAGES

25, Rue des Etuves

MONTPELLIER

☎ 66.00.00 +



MONTPELLIER ASSAINISSEMENT

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER TÈL. (67) 92.95.89

RENAULT

Véhicules Industriels

MONTPELLIER
POIDS LOURDS

Z.I. de la Lauze
B.P. N° 7
34430 St JEAN de VÉDAS
☎ (67) 42.44.00

CENTRE DE RECHERCHES
sanofi CLIN-MIDY
MONTPELLIER

ENTREPRISE DE BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

SARL BATIMA

J.C. SANCHEZ

Siège Social : 106, Av. de Toulouse
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 47.70.51 & 42.61.03



OLIVIER

GÉNIE CIVIL - RÉSERVOIRS D'EAU
STATIONS D'ÉPURATION ET DE TRAITEMENT
OUVRAGES BÉTON ARMÉ

17, Chemin de Saint-Hubert - 34970 LATTES
☎ 67.58.25.00

GRUPE



- RESTAURATION d'immeubles et monuments
- REHABILITATION Gros-œuvre
- RAVALEMENT de façades
- CONSTRUCTION tout corps d'état Villas haut de gamme

Domaine du Mas de Gau
Route de Carnon
34970 LATTES
☎ 67 65 03 50 - 67 65 16 95

Une autre façon d'être bien chez soi

« VAL de CROZE »

Route de Lavérune
Petit collectif résidentiel
en accession à la propriété

PRÊT P.A.P.

A.P.L.



OFFICE PUBLIC

D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER

30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
☎ 67.92.18.63 (lignes groupées)

s'adresser à : Mme ESTIVAL
poste : 204

3 F10
Le Voyage (1)
PLUS FACILE EN BUS.

(1) Par carnet de 10 voyages - 105 points de vente
Renseignements ☎ 67.58.33.82

SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRINE DE TRANSPORT URBAIN

23 bis rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER

RENTRÉE 86 :

PRIORITÉ A L'ACCUEIL ET A L'ÉDUCATION DES ENFANTS

L'enfant doit trouver dans l'école toutes les conditions d'apprentissage, l'adaptation à la vie sociale et de formation structurante nécessaires.

Toutes les mesures prises de fermeture de classes ou de non ouverture nécessaires, atteintes de plein fouet l'intérêt des familles, des enfants.

Les municipalités, à travers les nouvelles mesures, auront moins de moyens pour soutenir et développer leur effort pour l'école.

Nos propositions pour le développement de l'école visent à soutenir l'effort des enseignants pour aider l'insertion de tous les enfants à l'école. L'école dont nous voulons qu'elle soit celle de la réussite.

Des efforts particuliers ont été réalisés, notamment dans la Zone d'Éducation Prioritaire, mais aussi dans les autres écoles de la Ville : informatique, classes transplantées, activités d'animations, tout cela doit concourir à aider les enfants à apprendre, se développer, malgré les différences.

Dans des textes difficiles à interpréter, les communes peuvent faire participer à leurs dépenses les communes avoisinantes. Mais les textes difficiles à appliquer ne doivent pas aller contre une coopération intercommunale volontaire dans l'intérêt des familles, des enfants.

Donc pour la rentrée 1986-1987, il est nécessaire :

- D'appuyer toute ouverture de classe.

- De demander des moyens supplémentaires pour l'école, nécessaires pour mener à bien la mission éducative confiée à l'école.



L'informatique dans les écoles : une passion pour les enfants

FIBRES OPTIQUES

Dans le cadre du câblage en fibres optiques des établissements scolaires de la Ville, un premier contingent d'écoles primaires a été défini :

- Ecoles bénéficiant d'un équipement de 4 fibres optiques afin d'étudier l'interactivité : Salamanque, Cité Mion.

- Ecoles bénéficiant d'une prise par école : Cité Astruc, les Troubadours.

- Ecoles bénéficiant d'une prise par établissement : Aiguelongue I et II, Chamberte I et II, Les Tours I et II, Pas du Loup I et II. Ceci constitue les propositions faites en commun par la SLEC, la ville de Montpellier et le CRDP. Des changements pourront intervenir en fonction des contraintes dues à l'installation. Une première part du financement sera assurée par l'inscription de 30.000 F au Budget Supplémentaire de la Ville pour l'exercice 1986.



L'atelier d'informatique de l'Aiguelongue primaire « pionnier » à Montpellier, grâce au dynamisme de sa directrice.

DOSSIER

L'ÉCOLE CABLÉE

Le réseau câblé de Montpellier se met en place. Les services qu'il peut offrir aussi. En particulier ceux de l'éducation et de la formation.

A ce jour, deux cents prises optiques sont installées ou en voie d'installation chez des particuliers, dans des lieux publics, dans des maisons pour tous et dans des écoles.

Ainsi, les groupes scolaires Les Troubadours, les Menestrels, les Escholiers de la Mosson, Salamanque, Barcelone, les Aiguelongues vont pouvoir recevoir, à leur demande, des programmes qui leur sont proposés par le Centre National de Documentation Pédagogique (C.N.D.P.).

Cette opération sera conduite localement par le Centre Régional de Documentation Pédagogique, en collaboration avec les enseignants concernés, sous la direction du Recteur de l'Université de Montpellier.

Le Centre National d'Étude des Télécommunications (C.N.E.T.) la Société d'Économie Mixte gérant le réseau câblé et les services de la ville apportent tout leur concours à cette opération.

La diffusion des programmes, donnera lieu à une évaluation de leurs apports et des besoins qui pourraient être satisfaits émanant, en ce domaine, des enseignants, des élèves, voire des parents d'élèves, ou de toutes autres personnes intéressées.

Le but poursuivi est de constituer une télévidéothèque éducative qui pourrait fournir à la demande, à tout public, des programmes de formation adaptés.

L'expérimentation qui se met en place, a donc une valeur très importante pour l'avenir.

A ce titre, elle doit être suivie avec intérêt et passion.

Jean OBERTI
Adjoint au Maire
Délégué aux Affaires Scolaires
Max LEVITA
Conseiller Municipal
Délégué à l'Informatique

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES : LE DYNAMISME

400 CHANTIERS OUVERTS CET ÉTÉ

La période des vacances scolaires voit l'exécution des nombreux travaux nécessaires à la maintenance des bâtiments scolaires. Ces 400 chantiers ont été exécutés par 35 entreprises. En 1986, c'est une somme de 4.000.000 F qui a été consacrée à ces travaux. Deux appels d'offres ont été lancés au mois de juin 1986 pour les travaux de peinture et d'électricité, d'un montant de 800.000 F chacun.

Electricité

Lot 1 : Ecoles Assas Maternelle, Bari Primaire, Bari Maternelle, Cèvennes Maternelle.
Lot 2 : Ecoles cité Mion II, Croix

d'Argent II, Jean Moulin I, Renouvier.

Peinture

Lot 1 : Ecoles Troubadours, Louis-ville, Les Tours, Heidelberg, Bologne, Bari, Barcelone, Prévert.
Lot 2 : Ecoles Aiguelongue, Assas, Calmette, Carnot, Astruc, Lamar-tine, Les Pins, Pasteur, Petit Bard, Estanove.
Lot 3 : Ecoles A. Daudet, Cham-berie, Cité Mion, F. Buisson, Gam-betta, Mermoz, J. d'Arc.

Le reste des crédits a servi à finan-cer un nombre très important de travaux divers, dans la quasi-tota-lité des écoles de la Ville. Par exemple, ont bénéficié de ces

travaux, les groupes scolaires Bari et Aiguelongue.

Bari Primaire

Réfection complète de l'installation électrique de l'école pour un montant de 186.000 F. Insonorisation de diverses classes par doublage : cloisons du type Calibel. Entreprise Beauchamp pour un montant de 26.100 F. Fourniture et pose de serrures - passe pour fermeture des locaux, classes et couloir (accès à la salle d'informatique).

Maternelle

Réfection complète de l'installation électrique de l'école. Montant des

travaux 66.000 F. Réfection peinture d'une classe. Montant des travaux : 6900 F. Blindage du bureau de la direc-trice, entreprise SAEG pour un montant de 9.350 F.

Aiguelongue

Peinture de 3 classes et de 3 sanitaires : 59.000 F. Aménagement du sautoir : 9500 F, et de l'entrée : 3000 F. Création d'un local sous escalier : 7000 F. Chape dans la cour : 6000 F. Réfection de sanitaires : 10.000 F. Serrures à l'étage informatique et protections diverses : 18.000 F.

CRÈCHES : AMOUR ET COMPÉTENCE

Pour « prendre un enfant par la main », il faut beaucoup d'amour lorsqu'on est parent et beaucoup de compétences lorsqu'on est éducateur.

Le service Petite Enfance de la ville de Montpellier qui a pour mission d'accueillir les enfants montpelliérains de 3 mois à 3 ans fait tout pour allier compétence et amour.

Montpellier, ville qui bonge, ville qui rajeunit, tient compte des Montpelliérains de l'an 2000 en les accueillant dès maintenant dans les crèches, les haltes-garderies et les jardins d'enfants avec un personnel qualifié, de haut niveau et motivé : agents de services, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices, assistantes sociales, psychologues, pédiatres, entourant de soins ce petit monde qui deviendra grand bientôt.

Afin de répondre à une demande qui croît à la mesure de la ville, la municipalité de Montpellier a signé le 4-9-86 avec la C.A.F., le Département et les associations parentales un contrat crèche qui prévoit la création de 416 places de crèches d'ici 1992, dont 218 créées par la seule municipalité.

Cet effort financier qui se doublera d'un effort qualitatif ne manquera pas de conforter l'image de Montpellier l'entrepreneuse et tous les Montpelliérains sauront, je l'espère s'en réjouir avec nous.

C. ZANNETTACCI
Adjointe au Maire

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DU BUDGET 1986

Construction de la crèche Agropolis
Extension de la crèche Riu
Rénovation de la crèche Draparnaud
Aménagement d'une garderie à la Guirlande

3 QUESTIONS A MADAME ZANNETTACCI

1 - On estime à 845 le nombre d'enfants pouvant être gardés quotidiennement dans les crèches, haltes-garderies et jardins d'enfants municipaux. Cela ne fait pas de la place pour tout le monde...

Pas de place pour tout le monde, certes. D'autant que Montpellier a été très large, (trop sans doute) vis à vis des non-Montpelliérains jusqu'à présent, ce qui explique la récente décision de réserver prioritairement les places dans les établissements d'enfants de Montpellier aux enfants des contribuables montpelliérains. Malgré cela, toutes les demandes montpelliéraines ne peuvent être satisfaites actuellement. Montpellier est une ville qui a une croissance démographique importante, une ville qui attire les jeunes. La population active féminine est plus grande à Montpellier que dans les autres communes du département. Enfin, la qualité du service d'accueil des établissements, les prix peu élevés, modulés en fonction des ressources parentales font que beaucoup de demandes sont reçues... même de parents qui pourraient avoir une garde à domicile.

2 - Le coût de fonctionnement des équipements traditionnels et en particulier des crèches n'est-il pas trop lourd pour la collectivité ?

C'est le problème du coût des équipements sociaux, quels qu'ils

soient. Et pour la petite enfance, qui nécessite plus de personnel que tout autre âge de la vie, le coût de fonctionnement pour la collectivité est effectivement élevé. C'est un choix à faire, c'est à l'honneur de Montpellier de l'avoir fait et de s'engager à l'enterrer avec le contrat-crèche notamment. On dit qu'une société se juge au traitement qu'elle réserve à ses anciens, j'ajouterai : et à ses tout-petits. Les premières années de la vie sont trop importantes dans l'élabo-ration de la personnalité de l'enfant qui sera plus tard un citoyen pour que la société puisse les négliger.

3 - Que pensez-vous des formules plus souples du genre crèches parentales ?

Les formules plus souples de type crèches parentales le sont surtout sur le plan financier pour la collectivité. Mais elles ne sont pas simples à mettre en place, les associations qui s'y sont attelées le savent bien ! Elles supposent l'apport financier de multiples partenaires, l'appui des ministères, de la CAF, des collectivités locales. Les parents doivent donner beaucoup de leur temps ou de leur participation pour que ces structures perdurent, que l'un au l'autre des partenaires se retire et c'est tout l'avenir de ces établissements qui peut-être remis en question. La ville de Montpellier s'engage à aider les associations qui se lancent dans l'aventure à condition que tout le monde suive...



À l'école maternelle du Petit Bord pour la pré-rentree des enseignants. Une bonne nouvelle, la construction du restaurant scolaire.

Georges Frèche, député-maire, et Jean Obertin adjoint délégué aux affaires scolaires devant les plans du groupe scolaire d'Antigone.



Les écoles Pain levé, Vert Bois et Jeu de Mail inaugurées en 1986 traduisent l'effort important de construction de la municipalité dans le domaine scolaire. Toutes ces écoles ont été faites en concertation avec les utilisateurs ; parents, enseignants.



Première rentrée pour les « papas » à la Crèche d'Antigone.



La rentrée 86 à la Crèche d'Antigone.

Société de Construction Générale Montpelliéraine s.a.
S.A. au capital de 257.200 F
16, rue Saint-Louis
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.84.25

CRÈCHES COLLECTIVE OU FAMILIALE HALTE-GARDERIE OU JARDIN D'ENFANTS : À VOUS DE CHOISIR

C'est souvent un casse-tête et un gros souci pour les parents qui travaillent de trouver une solution de garde de leurs jeunes enfants satisfaisante. A Montpellier depuis bientôt dix ans, un effort très important a été réalisé pour proposer des équipements et des structures de qualité. En 1986 avec la signature du contrat-crèche le mouvement s'accélère.

Votre enfant a moins de 6 ans, vous travaillez, étudiez ou désirez simplement bénéficier de quelques heures de loisirs, regardez du côté des équipements municipaux : crèche collective, familiale, halte-garderie ou jardin d'enfant, il y a sûrement une solution pour vous.

Les crèches collectives agréées par la ville accueillent environ 456 enfants. C'est la solution favorite de nombreuses familles. Pour une participation généralement modeste et toujours modulée en fonction des ressources du foyer, les bébés de 2 mois à 2 ans sont accueillis toute la journée dans des conditions privilégiées.

RENDRE SERVICE AUX PARENTS EN FAISANT LE BONHEUR DES ENFANTS.

Les haltes-garderies municipales ont été créées pour répondre à ce besoin. C'est un peu comme une récréation - bien méritée ! pour les femmes au foyer. Mais c'est aussi une récréation pour les enfants eux-mêmes. Ils adorent ça ! Comme dans les crèches, les locaux sont adaptés aux tous-petits qui trouvent selon leur âge des jeux, des lieux de repos, des espaces extérieurs pour s'ébattre. Un personnel nombreux et qualifié s'en occupe « activement ». Il n'est pas question d'un simple gardiennage. Les heures passées par les enfants en halte-garderie représentent des moments privilégiés pour leur développement à tous les niveaux. C'est souvent aussi pour les petits une expérience de socialisation qui facilite considérablement leur entrée à l'école maternelle.

Quatre haltes-garderies municipales permettent d'accueillir simultanément environ 80 enfants de 3 mois à 5 ans.

Le dernier équipement municipal qui peut accueillir les enfants de 2 à 6 ans à temps complet ou à mi-temps est le Jardin d'enfants de l'Embouque d'Or.

Il a pour mission l'accueil d'enfants ne fréquentant pas les écoles maternelles. Une quarantaine d'enfants peuvent y trouver des activités d'éveil, d'initiation aux tra-

vaux manuels et faire ainsi l'apprentissage de la vie en société, guidés par une équipe d'éducatrices de jeunes enfants et d'auxiliaires de puériculture.

L'originalité de cet équipement est d'être intégré dans une structure beaucoup plus importante : une maison d'enfants.

En plein centre ville, à côté de la place Pétrarque, installée dans une vieille hôtel historique restauré, la Maison des enfants comprend une halte-garderie, un jardin d'enfants et un centre de loisirs municipal ouvert aux jeunes de 4 à 16 ans.

L'ENFANT-ROI

A la crèche l'enfant est roi : des locaux gais, propres et colorés où il peut se livrer à la découverte du monde et des objets sans risque et avec le plus de profit pour son développement ; un mobilier à sa taille ; une nourriture adaptée à son âge, variée et équilibrée ; des « tatie » affectueuses et compétentes qui n'ont rien d'autre à faire que de s'occuper de lui ; des petits camarades pour jouer et apprendre les règles difficiles de la vie en société ; une surveillance médicale régulière ; des « cours » de gymnastique, de musique. L'excellente réputation des crèches n'est pas usurpée et les listes d'attente sont là pour en témoigner. C'est la rançon du succès !

Les enfants des crèches familiales ne sont pas à plaindre non plus. Le système est différent. La crèche familiale est une structure qui recrute et rémunère des femmes qui accueillent à leur domicile un ou deux enfants de 1 mois à 3 ans, toute la journée ou à mi-temps. Ces assistantes maternelles sont le plus souvent des mères de famille restant au foyer. Pour exercer leur fonction, elles doivent être agréées par la Direction de la Solidarité Départementale et sont recrutées par la Mairie après enquête sociale.

LA CHALEUR D'UN FOYER Elles sont assistées dans leur travail par une puéricultrice lors de visite

à domicile et bénéficient d'une formation à leur recrutement et au cours de l'exercice de leur profession. C'est donc en toute sécurité que les parents peuvent confier leurs enfants aux assistantes maternelles. Non seulement elles ont « du métier » mais en plus elles offrent à l'enfant la chaleur d'un foyer et un environnement familial

propres à développer des relations d'affectivité privilégiées. Il existe actuellement sur la ville deux crèches familiales qui accueillent 200 enfants. Les haltes-garderies ont une vocation différente des crèches. Elles s'adressent aux pères et mères qui n'ont pas besoin de faire garder leurs enfants à temps

complet. Mais une mère de famille, même au foyer, peut avoir besoin de confier son enfant quelques heures dans la semaine, soit régulièrement pour exercer une activité de loisirs ou de formation, soit occasionnellement pour effectuer diverses démarches : visite chez le médecin, démarches administratives, courses etc.



« Photo de famille » à la crèche d'Antigone



Un petit calin arrange bien les gros chagrin

SEPTEMBRE 1986 : SIGNATURE DU CONTRAT CRÈCHE 1417 PLACES DE CRÈCHES À L'HORIZON 92

L'accord a été conclu le 4 septembre dernier dans les locaux de la crèche des Cévennes. C'est la deuxième grande ville de France - après Paris ! - qui signe un contrat crèche depuis que cette politique a été mise en place par M^{me} Georgina Dufoix. L'objectif : en six ans, faire passer le nombre de places de crèche de 941 à 1417.

La signature du contrat-crèche est la pièce maîtresse d'un important dispositif déployé en faveur de la petite enfance à Montpellier. Malgré l'énorme effort réalisé ces dernières années par la ville de Montpellier, il existe encore un important besoin au niveau des équipements de garde d'enfants. Cela s'explique très bien. Montpellier est la ville d'Europe qui connaît la plus vaste croissance démographique depuis 20 ans. Ce sont essentiellement des gens jeunes qui viennent s'installer dans notre ville, donc qui ont ou qui vont avoir de jeunes enfants.

Par ailleurs, on note une forte augmentation du travail féminin. Dans les secteurs de l'économie les plus dynamiques, plus de 2/3 des nouveaux emplois sont occupés par des femmes. Des mesures énergiques s'imposaient.

VERS DES CRÈCHES « DISTRICALES »

La première mesure n'a pas fait plaisir à tout le monde et ce n'est pas de gaité de cœur qu'elle a été prise. Elle consiste à n'accepter dans les crèches municipales de Montpellier que les enfants des parents qui paient des impôts sur la ville. C'est un principe d'égalité devant l'impôt.

Les crèches sont des équipements lourds dont le fonctionnement coûte cher. Il est juste que seuls les Montpelliérains qui par le biais de leurs impôts en assumant le déficit puissent en bénéficier.

A TRAVERS LES CHIFFRES

3 000 petits Montpelliérains sont nés en 1986.
941 enfants peuvent être gardés quotidiennement dans les établissements municipaux.
300 places de crèches collectives en 1977
814 en 1986
110 places de crèches familiales en 1977
300 en 1986
20 places de haltes-garderies en 1977
127 en 1986

77,5 % des familles ayant obtenu une place en crèche collective en 1985 appartiennent à la catégorie socio-professionnelle des employés, ouvriers, personnel de service, étudiants, en formation ou chômage.

45,13 % des familles (monoparentales ou couples avec un enfant) ont un revenu moyen de moins de 7 600 F par mois.
1099 enfants admis dans les haltes-garderies en 1985.

149,06 F Prix de revient d'une journée de présence en crèche familiale dont 76,76 F pris en charge par la ville et 30,46 F par la C.A.F.

235,78 F Prix de revient d'une journée de présence dans une crèche collective dont 149,94 F pris en charge par la ville et 43,79 F par la C.A.F.

Il est évident que cela peut poser des problèmes aux petites communes qui ne peuvent assumer seules la charge d'équipements aussi importants. Mais il est tout à fait envisageable que celles-ci se regroupent et s'adressent au district, pour créer des crèches « districales ». Les enfants y seraient gardés dans la mesure où ils seraient gardés à proximité de leur domicile et ne subiraient plus de trajets quotidiens trop longs.

Le résultat immédiat de cette première mesure est d'avoir dégagé 80 places pour les Montpelliérains, soit l'équivalent de deux crèches nouvelles dès septembre 1986. Parallèlement, la Municipalité encourage les initiatives des parents qui se regroupent pour mettre en place des crèches parentales. Si les projets sont solides, elle est prête à verser une petite subvention de fonctionnement et à aider les parents dans la recherche d'un local.

PLUS DE 300 NOUVELLES PLACES GÉRÉES OU SUBVENTIONNÉES PAR LA MAIRIE

La conclusion du contrat-crèche est la pièce maîtresse du dispositif. Huit signatures figurent au bas du document officiel : la Présidente de la Caisse d'Allocation Familiales, le Député-Maire de la ville de Montpellier, le Président du Conseil Général de l'Hérault, le Préfet de Région, et les représentants des associations « la souris verte », « Ricochet », « la Bambinerie », « les farfadets ».

L'accord est simple. Les signataires s'engagent à porter à 1417 le nombre de places offertes par leurs équipements. En contrepartie, la C.A.F. verse une prestation de service au taux de 50 % pour les places créées, dès la mise en service de ces dernières. L'effort de la Mairie de Montpellier est important.



Signature du contrat crèche

PLACES NOUVELLES	ORGANISMES
218	Ville de Montpellier
98	Associations parentales subventionnées par la Mairie
40	C.A.F. de Montpellier
40	Conseil Général de l'Hérault
40	CHR
40	Préfecture de Région

La collaboration entre la CAF et la ville de Montpellier est exemplaire

Georges FRECHE, Maire de Montpellier s'est plu à le souligner lors de la signature du contrat - et c'est essentiellement grâce à la qualité de ces relations que le contrat a pu être signé. L'effort réa-

lisé par les administrations pour créer des crèches d'entreprises est également remarquable.

L'échéancier de création de places nouvelles par la ville de Montpellier est le suivant :
1986 : Création d'une nouvelle crèche collective de 40 places à Agropolis.

Augmentation de la capacité des crèches familiales : + 10 places.
1987 : Augmentation de la capacité des crèches familiales : + 10 places.

Accroissement de la capacité de la crèche Rii : + 8 places.

1988 : Création d'une crèche collective à Tastavin (Albert Camus) de 40 places.

Accroissement de la capacité des crèches familiales : + 10 places.

1989 : Création d'une crèche collective de 40 places dont l'emplacement reste à définir.

Accroissement de la capacité des crèches familiales : + 10 places.

De 1989 à 1992 : Accroissement de la capacité des crèches familiales : + 50 places.

L'UGTE : UNE NOUVELLE ASSOCIATION À MONTPELLIER LES MARRAINES DU MERCREDI ET LES GRANDS-MÈRES OCCASIONNELLES

L'Union des gardes temporaires d'enfants, l'UGTE, association de la loi de 1901 déclarée en 1977 à Paris, vient de créer une antenne montpelliéraine.

Son but : rechercher et mettre en place de nouvelles formules souples et de qualité dans le domaine de la garde des petits enfants.

Il s'agit de répondre aux besoins les plus aigus de garde d'enfants que les parents ou la garde habituelle ne peuvent assurer temporairement pour une raison majeure : parents hospitalisés, enfants malades dont les parents travaillent, défaillance de la garde habituelle etc...

Le personnel de garde, recruté et rémunéré par l'association, offre toutes les garanties nécessaires. La participation demandée aux familles est proportionnelle à leurs ressources et au nombre de leurs enfants. A l'état du projet aujourd'hui, le service dépassant famille pourrait prochainement voir le jour



Les grands-mères occasionnelles assurent gratuitement et bénévolement une garde épisodique ou régulière d'enfants de moins de 4 ans, à leur domicile. Les parents doivent simplement leur offrir les repas pendant les heures de garde et leur payer les déplacements.

Mettre en contact demandeurs et bénévoles.

Le rôle de l'UGTE consiste simplement à regrouper les offres et les demandes et à mettre en contact les uns et les autres.

MONTPELLIÉRAINS, MONTPELLIÉRAINES

Vous pouvez choisir le nom du superbe stade d'athlétisme, dont la piste au revêtement de STURPAN, permettra tous les records.

4 suggestions :

- JULES LADOUMEGUE champion de course à pied
- PIERRE DE COUBERTIN le rénovateur des Jeux Olympiques
- PHILIPIDES le célèbre coureur antique de marathon
- ACHILLE jeune espoir de l'athlétisme montpelliérain, décédé accidentellement il y a une dizaine d'année

Cochez le nom que vous avez choisi et envoyez votre réponse avant le 13 octobre 1986

à Montpellier Votre Ville
Service Information - Animation, Hôtel de Ville de Montpellier
34064 Montpellier Cedex

en précisant sur l'enveloppe « Dénomination du stade d'athlétisme »

Beau Intelligent et en PAP

superbes 4 et 5 pièces avec Loggia
livrables immédiatement



LE PUECH D'ARGENT

TÉMOIN DÉCORÉ : Av. de Vanières/Rocade ouest sud
Tous les jours : 14 h/19 h sauf vendredi et samedi
Dimanche : 10 h/12 h et 14 h/19 h

☎ (67) 42.60.85

Exceptionnel votre 5 pièces
duplex pour
2382^F par mois

Appartement 5 pièces duplex (Lot n° 50)

91,73 m² - Loggia et balcon : 530.000 F (Val. Mars 85)
■ Vous avez 3 enfants
■ Vous gagnez à deux 8.750 F par mois
■ Vos revenus imposables en 1983 sont de 70.000 F

	Mensualité
Prêt PAP majoré : 437.250	3.447,00 F
Prêt 1% sur 10 ans 64.500 F à 4%, 653 F par mois différé 2 ans	
Prêt complémentaire sur 20 ans, 28.250 F à 14,75%	+ 265,50 F
	3.712,50 F
Allègement APL	1.330,00 F



CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE MONTPELLIER

Siege social : Rue de la Croix Verte
La ZOLAD
34083 MONTPELLIER
TEL : 67.54.48.00

TOUTES FORMES DE PLACEMENTS, DE CRÉDITS
AUX PARTICULIERS - AUX ASSOCIATIONS

RENSEIGNEZ-VOUS DANS NOS AGENCES
URBAINES ET RURALES

La Caisse d'épargne de Montpellier c'est également
48 POINTS DE VENTE

L'ÉCUREUIL - L'AMI FINANCIER

ART'CO
COSTE
PEINTURES
papiers peints - peintures
revêtements - moquettes
Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65



HOTEL **

☎ 67.52.43.33

Pour vos rencontres sportives

42 Chambres de 1 à 3 lits

GRAND PARKING

Accueil sympathique

au restaurant

« LA SOUPIÈRE »

Menus et Collation

de 7 h à 22 h

PRIX ETUDIÉS

POUR GROUPES SPORTIFS

MONTPELLIER LA ZOLAD

Rue du Caducée

071304

ENTREPRENEURS
ARTISANS - PARTICULIERS



BETON PRÊT A L'EMPLOI

CONSULTEZ-NOUS

67.75.43.10 - 67.75.37.24

2 unités de production

- JUVIGNAC :
153, rte de Lodève - 34990 Juvignac

- VENDARGUES :
Z.I. RN 113 - 34740 Vendargues

Siege Social et Bureaux :
153, Rte de Lodève

34990 Juvignac - B.P. 102

SUPERBETON

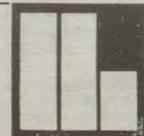
QUALITE et SERVICE

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments et Travaux publics

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40

MERIDIONALE



LITTORAL
BUREAUX

aménagement
de bureaux
décoration

ORDO - CASTELLI - AIRBONE
SIMA - EUROSIT

25, cours gambetta
67.58.11.54

071415

UNE ENTREPRISE
REGIONALE



La Cèzeirède - 34970 Lattes
☎ (67) 58.22.52
Télex 480569

ELECTRICITE
INSTRUMENTATIONS
AUTOMATISMES
CANALISATIONS
TUYAUTERIES
INDUSTRIELLES

Entreprise de travaux

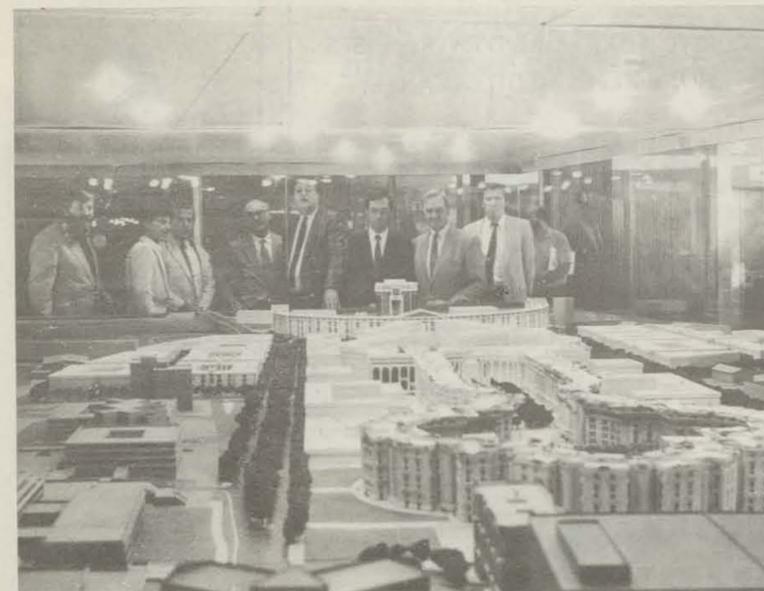
SOBEA

publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86



38E FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER (10 - 19 OCTOBRE)

Au stand de la ville de Montpellier à la Foire de la Vigne et du Vin, les visiteurs pourront admirer la superbe maquette d'Antigone, réalisée par Monsieur Scot, une maquette qui a naturellement sa place, puisque Montpellier présente cette année, ses projets pour les années à venir. Projets, dynamique de la technopole. La maquette, exposée depuis le 19 septembre à l'espace Mairie de Montpellier à l'Hôtel de Ville, y retournera après la foire.

MONTPELLIER - BARCELONE

Le jumelage aujourd'hui prend une nouvelle dimension et la Foire Internationale de Montpellier va être cette année un des points forts de cette action.

En effet à l'initiative de la Municipalité de Montpellier et sur l'invitation du Président de la Foire de Montpellier, Gilbert Senes, nous aurons le plaisir d'accueillir pour la première fois à la Foire du 11 au 19 Octobre un stand de la Généralité de Catalogne et de la Chambre de Commerce de Barcelone.

Cette présence catalane, qui vient compléter celle de nos amis de Barcelone et de Blagnac, Ville de l'Aéronautique sur le stand du District, orientée vers l'artisanat de Catalogne permettra de nouer des liens et de mettre en place pour 1987 une grande semaine Catalane organisée par la Généralité de Catalogne.

Des journées spécialisées seront organisées par le District au cours de cette manifestation. Le Lundi 13 Octobre, une journée sur la production avec la participation d'universitaires, d'entreprises, françaises et catalanes. Le Vendredi 17 Octobre ce sera une journée sur le traitement de l'eau, la santé et l'urbanisme qui se déroulera à la Foire de Montpellier. Toutes ces actions économiques

rentrant dans le cadre des actions entreprises par les municipalités de Montpellier et Barcelone auxquelles sont associées les Chambres de Commerce et la Généralité de Barcelone. Nous donnons rendez-vous aux Montpelliérains sur le Stand du District de Montpellier et sur celui de la Généralité de Catalogne et de la Chambre de Commerce de Barcelone pour se rendre compte des liens profonds qui unissent nos deux villes et nos régions.

Vincent CALVO
Adjoint au Maire
Délégué au Jumelage
avec Barcelone

Les élus municipaux
seront présents au stand
de la ville de Montpellier
tous les jours du
vendredi 10, date
d'ouverture au dimanche
19 inclus pour répondre
aux questions des
visiteurs.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTPELLIÉRAINS

Vous venez d'arriver à Montpellier pour vous y installer, y vivre, y travailler ou suivre des études, et vous désirez mieux connaître la cité qui vous accueille. C'est pour répondre à cette attente que la ville de Montpellier vous offre une visite guidée gratuite, menée par les conférenciers et conférencières du Bureau Municipal du Tourisme. Cette visite partira du Bureau du Tourisme, rue Maguelone et vous mènera à travers le Montpellier d'hier et d'aujourd'hui des hôtels particuliers, aux projets de la ville de l'an 2000, jusqu'à la Mairie où M. le Maire vous accueillera pour vous souhaiter la bienvenue. Date proposée : samedi 25 octobre. Départ : 10h30 du Bureau Municipal du Tourisme, 6, rue Maguelone. Le Maire recevra ensuite à 12h30 à la Mairie. Inscription au Bureau Municipal du Tourisme jusqu'au lundi 20 octobre inclus. Tél. : 67.58.26.04.



750 associations ont participé à la 6^{ème} foire aux associations, le 14 septembre au Peyrou. Des milliers de Montpelliérains y ont assisté, marquant ainsi le dynamisme croissant de la vie associative dans notre ville.

Nous offrons gratuitement pour ce numéro les emplacements publicitaires.

BREVES

LE POINT SUR LE DOSSIER DE LA NOUVELLE PRISON DE MONTPELLIER

QUESTION

Réalisation d'une nouvelle prison : Villeneuve-lès-Maguelonne 1120 - 22 mai 1986 - M. Marcel Vidal attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le projet de réalisation d'une nouvelle prison, sise sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault). Il lui demande quel est l'échéancier des travaux et les conditions générales qui prévaudront à la réalisation de la nouvelle prison.

RÉPONSE

Il est exact que la décision est prise de construire une maison d'arrêt à Villeneuve-lès-Maguelonne pour remplacer celle édifiée en 1884 à Montpellier que son exigüité et sa vétusté rendent inadaptable aux conditions de détention modernes. Le nouvel établissement, implanté sur un terrain de 10 ha cédé par la commune, aura une capacité de 385 places = 325 hommes, 20 femmes et 40 jeunes détenus hommes.

Cette maison d'arrêt recevra les prévenus relevant du Tribunal de Grande Instance et de la Cour d'Appel de Montpellier et les condamnés par ces juridictions à de courtes peines d'emprisonnement, c'est-à-dire dont le reliquat de peine au moment de la condamnation est inférieur ou légèrement supérieur à un an.

Après une large publicité, sept équipes de concepteurs ont été admises à concourir selon la procédure du concours sur esquisse ou avant-projet sommaire. Les esquisses des concepteurs ont été remises au début du mois de juin 1986 et les lauréats du concours devraient être désignés dans le courant de l'été.

Le début de la construction devrait intervenir dans le courant de l'année 1987 pour s'achever deux ans plus tard.

Pour le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
et par délégation
Le Directeur de Cabinet
Jean-François Bunglein

CARREFOUR RN 113 CD 21 A CASTELNAU

La Direction Départementale de l'Équipement nous communique le calendrier des travaux de construction du carrefour de Castelnau.

- les travaux ont démarré le 1^{er} juillet
- la construction de la section nouvelle le long du Lez a eu lieu durant le mois de juillet d'août,
- de septembre à novembre, les travaux porteront sur la RN 113 et le CD 21,
- l'opération sera achevée en février 1987 par les travaux dans la rue du Prado.

L'ASSOCIATION FEMMES ACTIVES AU FOYER

organise à partir du mois de septembre des stages gratuits pour adultes (entre 14h et 17h) de remise à niveau en français, maths, anglais, allemand, sténo-dactylo, expression orale (prix réduit) informatique (subventionné) et mécanique auto. Nos stages pourront être organisés en fonction des besoins. Pour tous renseignements, tél. 67.27.77.60, après 18h ou 67.63.14.07, ou bien écrire à : Association Femmes Actives au Foyer 145, rue Guillaume Janvier, Le Barcelone Bât 2 34000 Montpellier.

APPEL EN FAVEUR DU LOGEMENT ÉTUDIANT POUR LA PROCHAINE RENTREE UNIVERSITAIRE

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (C.R.O.U.S.) attire votre attention sur les difficultés que vont éprouver les étudiants à trouver un logement dans Montpellier pour la prochaine rentrée universitaire (1986-1987).

Si vous disposez de chambres, studios ou appartements, louez-les à des étudiants en vous adressant : Service du Logement en Ville

2, rue Monteil
34000 Montpellier
Tél. : 67.63.52.12 - Poste : 34 ou 41
ou 67.63.63.93 - Bureau n°2

Vous serez les bienvenus et il sera répondu à toutes les questions que vous pourriez nous poser sur les conditions de location, la réglementation en cours et les modalités d'application.

SECURITE CONTRE L'INCENDIE AVIS AUX EXPLOITANTS D'ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Votre établissement recevant du public est soumis aux règles particulières de sécurité contre l'incendie.

Le SERVICE SECURITE de la MAIRIE DE MONTPELLIER, Direction Architecture, 57, Place du Millénaire, téléphone : 67.64.84.44 et le SERVICE PREVENTION, Caserne de Montaubérou, rte de Maugio, tél. : 67.64.00.00 sont à votre disposition pour vous rappeler et vous préciser tous ces principes.

Ne manquez pas de les consulter chaque fois que vous apporterez des modifications à votre établissement ou chaque fois que vous en changerez la destination. Pour les petits établissements (5^e catégorie) vous devez déposer en Mairie, Service Sécurité, une déclaration d'ouverture (un mois avant) en trois exemplaires précisant :

a) la nature de l'établissement
b) les conditions d'exploitation
c) l'effectif du public susceptible d'être admis.

Maurice REBOAH
Conseiller Municipal Délégué
Président de la Commission Intercommunale de Sécurité.

DESINFECTATION DERATISATION

Le Service Désinfection Dératation, situé dans l'enceinte du parking Pitot (Impasse Richer de Bellevall) est transféré depuis le 23 juillet 1986 dans les locaux du Service Communal d'Hygiène et de Santé, rue de la Spirale. Désormais, le numéro de téléphone à composer en cas de besoin est le suivant : 67.34.70.00, poste 4696.

CIMETIERE DE CELLENEUVE SECTION DE TERRAIN COMMUN F

Le Député Maire de la Ville de Montpellier informe ses administrés que la section adulte F du cimetière Celleneuve dans laquelle les inhumations ont eu lieu du 20 février 1969 au 8 février 1975, sera désaffectée à partir du 1^{er} décembre 1986.

Les personnes qui désiraient enlever les signes funéraires placés sur la tombe de leur parent, sont invitées à le faire à partir du 1^{er} septembre 1986.

Elles devront se munir, à cet effet, d'une autorisation qui leur sera délivrée par le bureau des inhumations, complexe funéraire de Grammont, Route de Maugio, sur présentation d'une pièce d'identité (Livret de Famille ou Bulletin d'Inhumation).

VOTRE LOUEUR
DE MATERIELS IBM
DU PC AU 3090

ORDINECO

LYON : 42 cours de la Liberté
☎ 78.62.60.10

NEULLY : 183 avenue Charles de Gaulle
☎ (1) 47.47.40.40

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES
RHÔNE-ALPES MÉDITERRANÉE

SORMAE

ENTREPRISE GÉNÉRALE BATIMENT

Agence de Montpellier : 5, rue des Aramons
La Plaine - B.P. 45
34990 JUVIGNAC
☎ (67) 75.77.75



Terrassements
Travaux Publics
V.R.D.
Démolition - Location
Société Nouvelle

ROUSTAN

Bureaux et Ateliers
Chemin de Caylus
34170 Castelnau le Lez
☎ 67.79.59.34
67.79.49.45



SOCIÉTÉ
d'ELECTRICITE
et
d'ELECTRONIQUE

- Installations
tous bâtiments
HT-BT
- Courants faibles

5, rue COLIN
34000 MONTPELLIER
☎ 67.64.01.00 +

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas
34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50

Siège social : 07350 CRUAS

Centre administratif et industriel :

Avenue de Gournier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex - ☎ 75.51.85.85

BANQUE POPULAIRE DU MIDI

Une énergie nouvelle

A Montpellier et Castelnau-le-Lez
8 Agences à votre service

ab2i
Méditerranée

BATIMENTS TOUT CORPS D'ÉTAT
INFRASTRUCTURES
ÉNERGIE — O.P.C.

Béziers — 13, rue Diderot — 34500
☎ (67) 49.13.66
Aix-en-Provence — Le Mansard
Av. du 8-Mai — 13090 — ☎ (42) 59.04.15

**ENTREPRISE
TAILLEFER**

Sté Occitane
de Plomberie

Rue de la Distillerie
B.P. 163
34112 FRONTIGNAN

☎ 67.48.10.35

CHAUFFAGE
CENTRAL
PLOMBERIE
SANITAIRE

**SUPERMARCHÉS
BRAVO**

Avenue des Moulins - MONTPELLIER

« BONJOUR LES FUTÉS »

avec la **carte C**

CHOISISSEZ VOTRE PAIEMENT

- COMPTANT
- A CREDIT

GEREZ VOTRE BUDGET
COMME VOUS L'ENTENDEZ

RENSEIGNEZ-VOUS
AU STAND CARTE C
DANS VOTRE MAGASIN



24H sur 24H

LIBRE SERVICE
(SUPER OU GAS-OIL)
PISTE SPECIALE AVEC REGLEMENT
PAR « CARTE C »

7 JOURS
SUR 7

Géant Casino
Route de Palavas - Autoroute sortie Montpellier Sud

UNE MATINEE AVEC UNE AIDE-MÉNAGÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SOCIAL

8 h du matin. Sur le balcon d'un rez-de-chaussée du vieux Montpellier, de superbes géraniums font une touche rose du plus bel effet. Marie-Christine sonne à la porte de Jean et de Candide, deux retraités alertes, l'œil bleu et la mèche blanche. On se souhaite la bienvenue et rapidement Marie-Christine enfle sa blouse de ménage. Pourtant, ne croyez pas que Marie-Christine soit une « simple » femme de ménage. Sa fonction est celle d'une aide-ménagère. Son rôle consiste en effet non seulement à faire le ménage chez les personnes âgées mais aussi à les aider dans un certain nombre de tâches : faire des commissions, remplir des papiers administratifs, et surtout être à l'écoute. Le troisième âge trop souvent est celui de la solitude et les aides-ménagères compensent souvent l'absence des enfants et des petits-enfants : « c'est vrai, beaucoup de personnes âgées se confient à nous, nous racontent leurs ennuis de santé, de famille et d'argent. J'essaie toujours d'être disponible, d'écouter et de trouver le mot juste ». « Le soir, je ne fais pas la vaisselle, je n'aime pas ça », nous confie Candide que l'on surnomme

Carmen dans le quartier à cause de son amour du chant. Marie-Christine, le matin me fait donc la vaisselle, passe la serpillière pour me faire mes pavés. Dans l'année, elle vient deux fois 2 heures par semaine, mais pendant l'été moins souvent, car nous sommes chez nos enfants. Ça fait un an que l'on a recours à l'aide-ménagère et vous savez cela nous simplifie bien la vie. Marie-Christine s'occupe d'une dizaine de bénéficiaires. En général, deux le matin et deux l'après-midi. « Nous avons avec mes collègues l'impression d'être effectivement très utiles car toutes ces personnes âgées dont on s'occupe du fait de leur isolement et de leurs moyens financiers limités, termineraient leurs jours pour la plupart dans des hospices. Nous participons pleinement au maintien des personnes âgées à domicile. C'est de la véritable politique sociale. Essuyant délicatement les bibelots dans la bibliothèque, Marie-Christine poursuit : « vous savez, l'utilité est souvent à double sens. Si nous apportons quelque chose aux personnes âgées, celles-ci nous le rendent avec un sourire et beaucoup

de gentillesse ». C'est sur un sourire que nous quitterons Candide, son mari Jean et Marie-Christine : Candide de la malice plein les

yeux nous demandant : « Dites Monsieur, vous ne pourriez pas nous faire le dessus du lustre, nous on n'y arrive pas et je ne veux pas

que Marie-Christine monte sur la table car j'ai peur qu'elle tombe ». Comment résister à une demande aussi gentiment formulée ?



Bienvenue Marie-Christine !

LE SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMENT PEUT-ON BÉNÉFICIER DU SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE DU C.C.A.S. ?

Il s'agit de services ménagers accordés aux personnes âgées ou handicapées qui ont besoin de tels services pour leur vie quotidienne. L'octroi d'une aide-ménagère a pour but de permettre le maintien à domicile pour les personnes âgées, ceci pour des raisons psychologiques évidentes.

QUI PEUT DISPOSER DE L'AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE ?

Vous êtes à la retraite, le C.C.A.S. peut vous fournir une aide-ménagère qui sera prise en charge soit par l'Aide Sociale (si vous percevez le F.N.S.), soit par votre Caisse de Retraite. Si vous avez moins de 60 ans et une carte d'invalidité et si vos revenus sont inférieurs au plafond de l'Aide Sociale et votre handicap vous empêche d'accomplir les actes quotidiens de la vie, vous pouvez prétendre à une aide-ménagère du C.C.A.S. Si vous percevez une pension

d'invalidité Sécurité Sociale, vous pouvez vous adresser au service d'aide-ménagère qui proposera votre demande à la Sécurité Sociale.

Vous êtes bénéficiaire de l'Aide Médicale, vous avez été hospitalisé, vous pouvez au titre de l'Aide Médicale demander une aide ménagère pour un délai correspondant à un retour à une meilleure santé.

COMMENT DISPOSER DE CETTE AIDE ?

Il faut déposer une demande au Centre Communal d'Action Sociale et fournir les documents suivants :
- Livret de Famille
- Carte de Sécurité Sociale
- Feuille d'impôts
- Le justificatif le plus récent de vos revenus
- Un certificat médical très détaillé (imprimé disponible au C.C.A.S.)
- N° de pension et les trimestres cotisés pour les retraités
- En cas de nécessité, une admission d'urgence est possible.
- Une participation financière pourra être demandée en fonction de vos ressources et après enquête sociale.
- Le nombre d'heures vous sera octroyé en fonction de votre état de santé, en priorité aux personnes

qui ont perdu leur autonomie et ne peuvent pas accomplir les actes quotidiens nécessaires au maintien à domicile.

Le Centre Communal d'Action Sociale fidèle à sa vocation d'aide et de soutien aux personnes âgées s'est préoccupé dès 1979 de mettre en place un service d'aides-ménagères, devenu très important au fil des années (plus de 600 bénéficiaires actuellement).

LES PRESTATIONS

« L'aide ménagère n'est pas une femme de ménage. Son travail ne se limite pas aux tâches domestiques ; elle exerce une profession à vocation sociale ». Circulaire du 7 avril 1982 relative à la politique sociale et médicale pour les retraités et personnes âgées.

L'aide-ménagère peut venir plusieurs fois par semaine. Elle entretient l'appartement, le linge, fait les courses, s'occupe de formalités administratives... Son rôle dépasse donc les simples services ménagers puisqu'elle assure un contact avec les personnes âgées qui bien souvent sont très isolées.

Pour tous renseignements, adressez-vous au : **Service des Aides-Ménagères du Centre Communal d'Action Sociale, rue Montpelliérat Tél. 67.60.58.44.**



La fée du logis



La signature de la feuille de présence est une formalité sécurisante.

**FORTISSIMO
ANTIGONE!**

copra
LA REFERENCE

LES PORTES D'AGORA



DU 2 AU 5 PIÈCES
PRETS PAP*

*Prêts PAP demandés. Bureau de vente sur place, rue Bastion Ventadour - Tél : 67.64.86.83

LE GRAND SOUFFLE DU THÉÂTRE DES TREIZE VENTS

GRAMMONT
Mardi 14, Mercredi 15, Jeudi 16, Vendredi 17, Samedi 18 octobre à 20h45
Dimanche 19 octobre à 15h00

**LA SAVETIERE
PRODIGIEUSE**
DE FEDERICO GARCIA LORCA
Traduction originale : Carlos Pradal et Jean-Jacques Préau

Mise en scène : Jacques Nichet
Une production du Théâtre des Treize Vents - Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon-Montpellier.

Première création du Théâtre des Treize Vents, première mise en scène de Jacques Nichet à Montpellier, cette « farce violente » est une fable cruelle sur les pouvoirs de l'illusion, menée au son des guitares par un enfant magicien.

GRAMMONT
Jeudi 23, Vendredi 24, Samedi 25 octobre à 20h45

**LE TERRAIN
BOUCHABALLE
DE MAX JACOB**

Mise en scène : Jacques Rosner
Une production du Grenier de Toulouse - Centre Dramatique National

Asile de vieillards ou théâtre ? Les destinées du Terrain Bouchaballe déchirent le Conseil Municipal de la ville.

OPERA DE MONTPELLIER
Samedi 8, Mardi 11*, Jeudi 13, Samedi 15* novembre à 20h30
Dimanche 9 novembre à 15h00
(* ces dates ne peuvent être choisies dans l'abonnement.)

CABARET
Livret de Joe Masteroff
Musique de John Kander
Lyrics de Fred Ebb
Adaptation et mise en scène : Jérôme Savary
Le film de Bob Fosse et la fabuleuse Liza Minnelli ont fait de « Cabaret » une véritable légende. En s'y attaquant, Jérôme Savary nous offre de fameux moments d'émotion et d'émerveillement.

GRAMMONT
Mardi 25, Mercredi 26, Jeudi 27 novembre à 20h45

**LE PROCES DE JEANNE
D'ARC, VEUVE
DE MAO TSE TOUNG**

Texte et mise en scène : Jean-Louis Benoît
Une co-production : Théâtre de l'Aquarium/Théâtre des Treize Vents - Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon.

Un procès : celui d'une femme hybride qui tendrait à la fois de notre sainte et de la « sorcière » chinoise et que l'on pourrait nommer Jiang d'Arc.

GRAMMONT
Jeudi 4, Vendredi 5, Samedi 6 décembre à 20h45

**LA CLE
D'EUGENE LABICHE**

Mise en scène : Jacques Lasalle
Une production du Théâtre National de Strasbourg
La dernière pièce d'Eugène Labiche est une « odyssée calamiteuse autant que dérisoire ».



GRAMMONT
avec la participation de l'A.D.D.M. 34
Jeudi 18, Vendredi 19, Samedi 20 décembre à 20h45

ELECTRE

Conception et mise en scène : Farid Paya
Texte : Yves Plunian
Une production du Théâtre du Lierre

L'originalité du Théâtre du Lierre est de faire du chant le premier geste théâtral, tous les autres s'en suivent.

L'ESPLANADE
Avec la collaboration de la Maison pour Tous « Léo Lagrange »
Dimanche 28 décembre à 17h
Lundi 29, Mardi 30, Mercredi 31 décembre à 20h45

**CABARET EQUESTRE
ET MUSICAL
PAR LE THEATRE ZINGARO**
Une piste, de la musique, des chevaux : un retour aux origines sauvages du cirque, que l'on redécouvre au-delà des paillettes dans sa fascinante étrangeté. Une fête pour tous.

GRAMMONT
Mercredi 7, Jeudi 8, Vendredi 9 janvier à 20h45
Vendredi 9 janvier à 19h

**L'ENTRETIEN DE
M. DESCARTES AVEC
M. PASCAL LE JEUNE
DE JEAN-CLAUDE BRISVILLE**

Mise en scène : Jean-Pierre Miquel
Une production du Théâtre de l'Europe - Théâtre National de l'Odéon, proposée par Théâtre Actuel.

Face à face René Descartes et Blaise Pascal. Deux tempéraments, deux philosophies.

GRAMMONT
Mardi 20, Mercredi 21, Jeudi 22 janvier à 20h45

**ELVIRE - JOUVET 40
7 LECONS**

**DE LOUIS JOUVET A CLAUDIA
SUR L'ELVIRE**

DU DON JUAN DE MOLIÈRE
Conception et mise en scène : Brigitte Jacques
Une co-production : Théâtre National de Strasbourg/Théâtre de l'Europe

A travers sept leçons, Louis Jovet (superbement interprété par Philippe Clevenot) interroge magistralement ce que l'art du comédien a de plus fondamental.

OPERA DE MONTPELLIER
Mercredi 28, Jeudi 29, Vendredi 30 janvier à 20h30

**L'ECHANGE
DE PAUL CLAUDEL**

Mise en scène : Antoine Vitez
Une production du Théâtre National de Chaillot

Le Théâtre National de Chaillot revient pour la seconde saison consécutive à Montpellier avec un grand texte de Paul Claudel.

GRAMMONT
Mercredi 11, Jeudi 12, Vendredi 13 février à 20h45

**CYMBELINE
DE SHAKESPEARE**

Conception et mise en scène : Gilbert Rouvière
Une co-production : Zinc Théâtre/Théâtre Gérard Philippe de Saint Denis/Jeune Théâtre National « Cymbeline », « tragédie romanesque » est un des derniers textes de Shakespeare.

GRAMMONT
Jeudi 19, Vendredi 20, Samedi 21 mars à 20h45

**LES AMOUREUX
DE MOLIÈRE**

Conception et mise en scène : Christian Rist
Une co-production du Studio Classique et du Centre Culturel Français de Milan avec le concours du Ministère de la Culture. Ils sont dix sur scène à manier l'art du fragment et celui du théâtre, pour jouer ces scènes d'amour tirées de Molière.



GRAMMONT
Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30 avril à 20h45

LES TOURLOUROUS

Mise en scène et réalisation : Jean-Maria Senia
Une production du Nouveau Théâtre de Bourgogne, Centre Dramatique National

En vingt huit chansons, trente cinq changements de costumes et 3 couleurs (bleu, blanc, rouge), Jean-Maria Senia, Jean-Marie Proslie et Gérard Viala ressuscitent le « comique troupière ».



OPERA DE MONTPELLIER
Pour des raisons techniques et esthétiques, le nombre des spectateurs sera limité à 300 par représentation.
Samedi 9, Lundi 12, Mercredi 13, Jeudi 14, Vendredi 15 mai à 20h30
Dimanche 10 mai à 15h00

**LE RÊVE
DE D'ALEMBERT
DE DIDEROT**

Mise en scène : Jacques Nichet
Une co-production : Théâtre des Treize Vents - Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon - Montpellier/Opéra de Montpellier.

Par sa portée philosophique et sa puissance d'imagination, « Le Rêve de d'Alembert » est le plus grand, le plus étrange de tous les ouvrages du XVIII^e siècle.

**SPECTACLES HORS
ABONNEMENT
GRAMMONT**

Ce spectacle est présenté par l'A.N.T. de Cassan
Vendredi 21 novembre à 20 h 45
**LES MÉTAMORPHOSES
DU FRÈRE JERO**

Texte et mise en scène : Wole Soyinka
Une production du Théâtre de la Soif Nouvelle, Centre Dramatique de la Martinique.

GRAMMONT
Dimanche 7 décembre à 15 h 00

RECITAL HENRI DES

Proposé par les productions Christian Juijn
Parrainé par les Editions Bayard Presse

Un magnifique spectacle de chanson pour les enfants (et les parents) où le merveilleux le dispute à la poésie.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Entre le 3 et le 14 février

**ARBREBOURG
D'APRES UN CONTE D'ITALO
CALVINO**

Par le Théâtre de l'Oeil Noir
A partir d'un conte d'Italo Calvino « La Forêt Racine Labyrinthe », le Théâtre de l'Oeil Noir présente un spectacle de silhouettes « L'ARBREBOURG » sera programmé par le Théâtre des Treize Vents une dizaine de fois dans des écoles et des Maisons pour Tous de Montpellier.

GRAMMONT
Du 18 au 27 mai

**CARTE BLANCHE
AU CHÊNE NOIR**

Le Théâtre du Chêne Noir, que dirige Gérard Célas, est installé en Avignon et se consacre depuis 20 ans au répertoire contemporain. Le Théâtre des Treize Vents lui a donné durant 10 jours carte blanche pour utiliser et animer le Théâtre de Grammont. Il y aura sûrement du Théâtre, mais aussi de la musique, de la danse, etc... et plein de surprises !

**L'ABONNEMENT 86 - 87
4 FORMULES NOUVELLES**

■ Un abonnement de base ■ Un abonnement à la carte ■ Un abonnement collectivités ■ Un spécial jeunes

L'ABONNEMENT DE BASE 5 SPECTACLES : 250 F

comprend :
■ LA SAVETIÈRE PRODIGIEUSE
■ LE PROCES DE JEANNE D'ARC,
VEUVE DE MAO TSE TOUNG
OU LE RÊVE DE D'ALEMBERT ■ et 3
AUTRES SPECTACLES AU
CHOIX

L'ABONNEMENT À LA CARTE 5 SPECTACLES : 280 F + 50 F PAR SPECTACLE SUPPLÉMENTAIRE proposé.

ABONNEMENT COLLECTIVITÉ 8 SPECTACLES : 225 F + 45 F PAR SPECTACLE SUPPLÉMENTAIRE UN SPÉCIAL JEUNES * 4 SPECTACLES : 160 F + 40 F PAR SPECTACLE SUPPLÉMENTAIRE

* Etudiants, lycéens, moins de 20 ans comprend :

■ LA SAVETIÈRE PRODIGIEUSE
ELECTRE ■ L'ENTRETIEN DE M. DESCARTES AVEC M. PASCAL LE JEUNE ■ LES AMOUREUX DE MOLIÈRE
auxquels peuvent se rajouter des spectacles supplémentaires à choisir - lors de l'inscription - dans l'ensemble de la programmation proposée.

**OÙ, QUAND ET COMMENT
S'ABONNER ?**

■ AU BUREAU DE LOCATION du Théâtre des Treize Vents, boulevard Victor Hugo Montpellier, du lundi au samedi inclus, entre 12 h et 19 h. Tél. 67.52.72.91.

RENCONTRE AVEC JACQUES NICHET, DIRECTEUR DU THÉÂTRE DES 13 VENTS 1985 - 1986 DE SAVARY A NICHET LA FREQUENTATION PASSE DE 16 000 A 22 000 SPECTATEURS

VOILÀ BIEN TÔT UN AN QUE VOUS ÊTES À LA TÊTE DU THÉÂTRE DES 13 VENTS. APRÈS AVOIR PRIS LA SUCCESSION DE JÉRÔME SAVARY, COMMENT S'EST PASSÉ POUR VOUS CETTE ANNÉE ?

J.N. : Bien. Le nombre des spectateurs, vous le savez a augmenté l'an dernier d'une manière très conséquente et cela vient certainement de plusieurs facteurs. Tout d'abord, de l'équipe que j'ai constituée et qui existait d'ailleurs en grande partie avant mon arrivée. Cette équipe s'est tout de suite mise au travail tout à la fois pour préparer un style d'accueil qui, je crois intéressait le public et pour lancer la première création que je fais à Montpellier en octobre : « La Salvetière prodigieuse ». Je trouve qu'il y a un excellent esprit et un entrain pour faire à Montpellier un centre dramatique vraiment implanté. On est très content qu'il y ait beaucoup de public au théâtre car un théâtre grand public est un théâtre trise. Le théâtre a horreur du vide. Nous arrivons cette année à 22 000 spectateurs, dont 6 000 de plus que l'an dernier, et je pense que ce courant peut se développer encore si on peut arriver à offrir au public un choix de pièces très large, ce à quoi nous allons nous essayer cette année.

COMMENT AVEZ-VOUS RESSENTI LE PUBLIC MONTEPELLIEN ?

J.N. : A l'entrée des fachs ou du théâtre, nous avons fait faire une enquête. On a essayé aussi de créer un contact fidèle. Par le biais de l'enquête, nous avons pu mieux préciser et connaître notre public. Cette année, le premier axe que l'on s'est donné a été en direction des étudiants, des collégiens, des professeurs. Cela ne veut pas dire faire du théâtre scolaire, faire du théâtre au rabais ou faire du théâtre trop culturel. Mais plutôt ouvrir la palette. L'année prochaine, on s'orientera vers un autre public, on élargira celui-ci au maximum.

COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS À GRAMMONT ?

J.N. : C'est magnifique, c'est un lieu superbe qui invite à la sortie. J'insisterai surtout sur le mot sortie, c'est-à-dire, quitter ses soucis, quitter son quotidien, prendre sa voiture ou celle d'un ami, quitter la ville. Grammont n'est pas loin, juste à dix ou quinze minutes du centre ville, on peut s'y garer facilement, sortir de ses habitudes, vivre un dépaysement total. Nous avons voulu que Grammont soit un lieu de vie. On a donc accueilli les gens, installé un vestiaire, veillé à ce qu'un programme soit distribué

avant chaque spectacle, et qu'il y ait aussi un micro qui permet de discuter avec les comédiens après le spectacle. Je me rappelle quand j'étais enfant, aller au théâtre, c'était aller à Paris. Aujourd'hui, nous offrons cette saison à Montpellier, des spectacles que peu de Parisiens peuvent voir. Des spectacles remarquables qu'ils n'auraient pas eu la chance de voir à Paris parce que les salles sont archi-comblées ou bien parce qu'ils sont trop fatigués pour sortir.

QUEL SENS A POUR VOUS L'ABONNEMENT QUE VOUS PROPOSEZ AUX SPECTATEURS ?

J.N. : Je suis un partisan de l'abonnement car je crois que c'est un moyen simple de dire que le théâtre n'est pas cher quand on connaît le prix réel de la production. Grâce aux différentes subventions, on arrive à des prix moyens de 50 F. Cette année, on a fait un abonnement pour les jeunes à 40 F la place. Quand on sait que le cinéma coûte aux environs de 35 F, on est persuadé que le jeune public suivra. Il pourra ainsi rencontrer les comédiens, leur parler, ce qu'on ne fait jamais au cinéma. Il faut veiller au jeune public car au-delà de toute action pédagogique, c'est le public de demain.



Programme prévisionnel des 8èmes Rencontres avec le Cinéma Méditerranéen 31 oct.-10 nov. 1986

RETROSPECTIVE HISTORIQUE :

- Mafia et Camorra : les sociétés du crime dans le cinéma italien et italo-américain (Leonardo Sciascia, Francesco Rosi, Carlo Lizzani, Damiano Damiani, Gianfranco Mingozzi, Francis Coppola, Martin Scorsese, Brian De Palma)

LE CINEMA ITALIEN :

- Hommages à Ettore Scola et Marcello Mastroianni
- Hommage à Claudia Cardinale
- Les années Berlusconi (Productions des années 80)
- La « comédie » napolitaine (Hommage à Totò)

CINEMAS MEDITERRANEENS :

- Algérie : Hommage à Rouiched, comédien et écrivain ; Le Raï (avec Sid Ali Fattar)
- Egypte : Salah Abou Seif (hommage) ; Le jeune cinéma égyptien
- Espagne : L'Andalousie selon Carlos Saura (hommage)
- France : Diasporas en Méditerranée (hommage à Alexandre Arcady)
- Yougoslavie : Cinéma d'animation, l'école de Zagreb

PRODUCTIONS RECENTES DES PAYS DU BASSIN MEDITERRANEEN

Ville de Montpellier
Fédération des Oeuvres Laïques de l'Hérault
Ciné-club Jean-Vigo
Renseignements 67.42.35.42

PAROLE (S) ET MUSIQUE (S) DE LA MEDITERRANEE (en collaboration avec le C.N.R.S.)

SONT INVITES :

Salah ABOU SEIF	Marcello MASTROIANNI
Alexandre ARCADY	Gianfranco MINGOZZI
Silvio BERLUSCONI	Angela MOLINA
Claudia CARDINALE	Salvatore PISCICELLI
Youssef CHAHINE	Francesco ROSI
Jean CHAMOUN	Ahmed RACHEDI
DALIDA	ROUCHED
Damiano DAMIANI	Carlos SAURA
Sid Ali FETTAR	Leonardo SCIASCIA
Amos GITAI	Ettore SCOLA
Roger HANIN	Pasquale SQUITIERI
Carlo LIZZANI	etc...

TABLES RONDES

Mafia et Camorra : Le cinéma parlant et la loi du silence
Cinéma espagnol et andalou : Mélodies du Sud.
Actrices de la Méditerranée : La mamma, la putain et la star.
Acteurs de la Méditerranée : Le machisme à remonter le temps.

EXPOSITIONS

SGMC
MEDITERRANEE

Société Générale Méditerranéenne
de Construction

S.A. au capital de 4 500 000 F
Agence de Montpellier
Immeuble « Le Tertiaire » B. 2
Z.A.C du Val de Croze
Route de Lavérune - 34100 Montpellier
☎ 67.47.57.57
Constructions scolaires, universitaires
hospitalières, logements

MEDIASPORT

BASPO GRASS • SPURTAN

ÉQUIPEMENTS BASPO

DYNASPORT • FERROLITE

43 Rue Pierre VALETTE

92240 MALAKOFF

☎ 42.53.92.92

Télex : MEDIAPA 631 680

Journal d'information municipale

Directeur de la publication
Georges Frêche

Rédaction :
Service Information
Mairie de Montpellier
Tél. 67.34.72.21

Imprimerie : P.S.P. Avignon
90.85.33.14

Dépôt légal :
septembre 1986

A 5 minutes du Polygone

Dans le meilleur de Montpellier, découvrez le Dom Bosco, un immeuble tout proche du Polygone. Des appartements, de 2 ou 4 pièces, vous y attendent, à des prix qui vous surprendront très agréablement pour un tel site. Jugez-en vous-même : un 3 pièces : 367.000 F*, avec financement PAP** et APL** possibles.

Ne tardez pas : quand une affaire est bonne, il faut la saisir vite.

* Lot 27 - Parking compris - Prix définitif val. 10/85
** selon les conditions d'octroi en vigueur.

Le Dom Bosco. Du 2 au 4 pièces dans Montpellier.

Angle chemin Moulaires et rue Fontaine de Lattes
34000 Montpellier - Tél. : 67.65.55.40

Bureau de vente ouvert tous les jours de 14h à 19h, même le week-end (sauf mercredi).

promogim

CGEE ALSTHOM



Agence de Montpellier
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER

☎ 67.79.62.00

ETUDES CONSTRUCTIONS ENTREPRISES

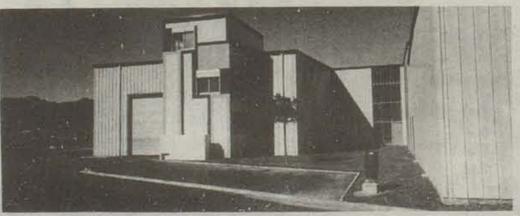
Entreprise Générale Bâtiment et T.P.

Avenue du Marché Gare - MONTPELLIER

☎ 67.92.36.85

SERM

Société d'Équipement de la Région Montpellieraise



- BAILLARQUES (sortie autoroute Vendargues)
- ZOLAC

La SERM possède des locaux à usage industriel et artisanal en location : 125 m² - 250 m² - 375 m²

Renseignements SERM : ☎ 67.65.79.90

elscint
les images qui parlent.

- RADIOLOGIE
- SCANNERS
- MÉDECINE NUCLÉAIRE
- ÉCHOGRAPHIES
- I.R.M.

19-21, rue Jean-Lolive, 93177 Bagnolet Cedex - Tél. : (1) 48.57.08.18

voitures "à la carte"

NEUVE
Tous les modèles de la gamme CITROËN possibles de crédit personnel

EN LOCATION
De la 2CV à la CX en passant par les utilitaires toute la gamme CITROËN pour se balader ou déménager

D'OCCASION
Plus de 200 voitures sélectionnées toutes marques, toutes cylindrées avec ou sans garantie nationale

citer

Eurocasion

Succursale
CITROËN MONTPELLIER
Rue Vaneau - 852 avenue de la Mer
☎ 67.65.73.10 - 67.61.17.78

ISOLE DU FROID ET DES BRUITS

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-NP, extrudés en compounds BENVICS qui leur confèrent les avantages suivants :

- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs.
- Très bonne résistance au vieillissement.
- Coloration dans la masse.
- Haute résistance aux chocs.
- Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
7 ans d'expérience sous Licence SOLVAY
plus de 8 000 vantaux posés après contrôle de classement sur banc d'essai
Réalisation et mise en œuvre

Ets PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - ☎ 75.34.51

E-C-M-O
Entreprise de Carrelages et Marbres d'Oc

CERAMIQUES - MOQUETTES - PARQUETS
SOLS SOUPLES - REVÈTEMENTS MURAUX

Zone Industrielle - 34740 VENDARGUES - ☎ 67.70.21.27

PASCAL MONTPELLIER

ENTREPRISE GENERALE
Travaux Publics - Génie Civil
Bâtiment - Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ (67) 70.37.51

SAISON DE L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE MONTPELLIER LANGUEDOC-ROUSSILLON 1986 - 1987



OCTOBRE :
Les 4, 5 Octobre 1986 à 20 h 30 à l'Opéra : Pascal DUSAPIN (1985)
- ASSAI
- HARO (Création mondiale dans le cadre de la Biennale de Lyon)
Co-réalisation avec le Centre Chorégraphique National Dominique Bagouet.
Direction Musicale : Cyril Dieedrich
Chorégraphie : Dominique Bagouet

NOVEMBRE 1986
Les 7, 8, 11 novembre 1986 à 20 h 30 et le 9 novembre 1986 à 10 h 45, salle Molière
- STRAVINSKI : concerto en Ré
- BOCCHERINI : Concerto en Si Bémol pour violoncelle et orchestre
- MOZART : Symphonie « Prague » n° 38 - KV 504
Direction musicale : Wilfried Böttcher
Soliste : Yves POTREL, violoncelle
le 28 novembre 1986 à 20 h 30, le 30 novembre 1986 à 10 h 45 à l'Opéra
- BEETHOVEN : 4^{ème} Symphonie
- PROKOFIEV : Concerto n° 2 pour violon et orchestre
- PROKOFIEV : Roméo et Juliette (extraits de la 1^{ème} et 2^{ème} suite)
Direction musicale : Alain Lombard
Soliste : Olivier Charlier, violon

DÉCEMBRE 1986
le 12 décembre 1986 à 20 h 30, le 14 décembre 1986 à 17 h à l'Opéra
- BERLIOZ : Roméo et Juliette
Direction musicale : Cyril Dieedrich
Solistes : Nadine Denize, mezzo ; Pierre Thau, basse ; Guy Gabelle, ténor
Chœur de l'Opéra de Montpellier, sous la direction de Catherine Guingal
Chœur de l'Opéra de Zagreb, sous la direction de M. Juranic

JANVIER 1987
le 9 janvier 1987 à 20 h 30, le 11 janvier 1987 à 10 h 45 à l'Opéra
- SIBELIUS : Concerto pour violon et orchestre
- BRAHMS : 4^{ème} Symphonie
Direction musicale : Cyril Dieedrich
Soliste : Armand Guiglion, violon.

FÉVRIER 1987
le 6 février 1987 à 20 h 30, le 8 février 1987 à 10 h 45 à l'Opéra
- MALHLER/BERIO : Des Knaben Wunderhorn, 5 lieder
Création Française de l'Orchestration de Berio
- la suite du programme sera définie ultérieurement en fonction du Midem 87 auquel l'orchestre participera le 30 ou le 31 janvier 1987 sous la direction de Cyril Dieedrich.
Direction musicale : Gérard Schwarz
Solistes : Thomas Hampson, baryton, Michaël Rudy, piano.

MARS 1987
le 13 mars 1987 à 20 h 30, le 15 mars 1987 à 10 h 45 à l'Opéra
- MOZART : Ouverture de la flûte enchantée
• Symphonie concertante pour instruments à vent en mi bémol majeur
• Symphonie « Jupiter » n° 41 KV 551
Direction musicale : Cyril Dieedrich

AVRIL 1987
le 26 avril 1987 à 10 h 45, le 28 avril 1987 à 20 h 30 à l'Opéra

- JANACEK : Tarass Boulba
- RACHMANINOV : 2^{ème} Concerto pour piano et orchestre
- DVORAK : 8^{ème} Symphonie
Direction musicale : Jacques Delacote
Soliste : François René Duchable, piano

MAI 1987
le 17 mai 1987 à 10 h 45, le 19 mai 1987 à 20 h 30 à l'Opéra
- BRAHMS : 2^{ème} Concerto pour piano et orchestre
- BARTOK : Concerto pour orchestre
Direction musicale : Cyril Dieedrich
Soliste : Bruno Leonardo Gelber, piano

JUIN 1987
le 23 juin 1987 à 20 h 30 au Zénith
- BEETHOVEN : 9^{ème} Symphonie
Direction musicale : Cyril Dieedrich
Chœur Régional, direction Catherine Guingal
Chœur de l'Enclos, direction Jean-Pierre Bellan
Ensemble vocal de Montpellier, direction Jean Guozes et la participation de Chorales Régionales.



Le 16 juin 1986, Cyril Dieedrich reçoit à Paris le prix révélation musicale décerné par les critiques musicaux nationaux.

TARIFS DES ABONNEMENTS Saison 1986-1987

ABONNEMENT « A »
10 concerts en semaine

	TARIF NORMAL	TARIF PRÉFÉRENTIEL
Baignoires, 1 ^{re} galeries	500	400
Loges 2 ^{es} galeries	450	350
Loges 3 ^{es} galeries et loges 3 ^e	350	250

Le samedi 4 octobre à 21 h OPÉRA
Le mardi 11 novembre à 20 h 30 OPÉRA
Le vendredi 28 novembre à 20 h 30 OPÉRA
Le vendredi 12 décembre à 20 h 30 OPÉRA
Le vendredi 9 janvier à 20 h 30 OPÉRA
Le vendredi 6 février à 20 h 30 OPÉRA
Le vendredi 13 mars à 20 h 30 OPÉRA
Le mardi 28 avril à 20 h 30 OPÉRA
Le mardi 19 mai à 20 h 30 OPÉRA
Le mardi 23 juin à 20 h 30 ZENITH

ABONNEMENT « B »
9 concerts

Tarif unique	350 F (normal)	250 F (réduit)
--------------	----------------	----------------

ABONNEMENT « B » ET ABONNEMENT « JEUNES »
8 concerts le dimanche, plus le concert du mardi 23 juin au Zénith

Le dimanche 9 novembre à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 30 novembre à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 14 décembre à 17 h OPÉRA
Le dimanche 11 janvier à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 8 février à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 15 mars à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 26 avril à 10 h 45 OPÉRA
Le dimanche 17 mai à 10 h 45 OPÉRA
Le mardi 23 juin à 20 h 30 ZENITH

ABONNEMENT « JEUNES »
(Concerts de l'abonnement « B »)

9 concerts	120 F
------------	-------

Tarif « Jeunes » * :
* moins de 25 ans.
Concerts du dimanche : 15 F Roméo et Juliette - Zénith : 25 Francs.

RÉPÉTITIONS PUBLIQUES :
Les répétitions publiques se déroulent régulièrement au Pavillon Populaire, lieu de répétition autorisant l'accueil de 80 personnes. Les répétitions publiques sont programmées sur demande des groupes. S'adresser à : Elisabeth Touraille, Tél. 67.66.28.60.

MONTPELLIER : CONCERTS ÉDUCATIFS :
Organisés en relation avec l'Inspection Académique de l'Hérault (responsable : Georges Girousse Tél. 67.60.71.55). Ils permettent à l'ensemble des CM² des écoles de la Ville (2400 élèves) d'assister à des concerts éducatifs chaque saison.

SC NEGOCIANT POSEUR

SUD CLOTURES

CLOTURE ET METALLERIE
GLISSIERE DE SECURITE

Siège :
515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.93.01
SARL au capital de 140.000 F

BEZIERS ☎ (67) 98.50.66
PERPIGNAN ☎ (68) 66.68.62

LAFARGE

6, Grand'Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies
Sacs - Bagages
Maroquinerie

AIR LIMORAL
Allez plus vite en affaires.

Réseau Air Limoral
Réseau en correspondance

Aéroport de Montpellier-Fréjorgues, 34130 Mauguio France
Service réservations : tél. (67) 65.49.49 Services administratifs : tél. (67) 64.72.72. Téléc. Airtel 490601 F

LA SAISON 86-87 DE L'OPERA DE MONTPELLIER

COMMENT S'ABONNER ?

Directement au guichet, dans le hall de l'Opéra, du lundi au samedi, de 11 h à 18 h. Tél. 67.66.00.92.
PERIODES D'ABONNEMENT
Les nouveaux abonnés peuvent souscrire jusqu'au 17 octobre.

OCTOBRE

8 et 9 à 20h30 OPERA

Le Festival d'Automne à Paris et à l'Opéra de Montpellier présentent un opéra chinois de style Kunqu, de Tang Xianzu : **LE PAVILLON AUX PIVOINES**

24, 29 et 31 à 20h, 26 à 15h, OPERA : LA GIOCONDA

Opéra dramatique en quatre tableaux d'Amilcare Ponchielli, Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, Chœurs de l'Opéra de Montpellier, Direction Musicale : Cyril Diederich

« La Gioconda » créée en 1876 à la Scala de Milan, est un exemple typique de grand opéra populaire tout à fait comparable à « Aïda », « Le Bal Masqué », « Don Carlos »,... avec des chœurs impressionnants, des mélodies faciles à retenir, des airs superbes, une construction propice à d'impressionnantes mises en scène. Mais l'émotion, l'exaspération des couleurs, le coloris instrumental évoquent déjà Leoncavallo, Mascagni, Puccini...

4 et 5 à 21h OPERA : ASSAI, Centre Chorégraphique National Montpellier Languedoc-Roussillon, Compagnie Bagouet, Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon.

28 à 20h30, OPERA : Piano, IVO POGORELICH

NOVEMBRE

2 à 15h, OPERA : LA GIOCONDA, (voir octobre)

7, 8, 11, 12, 13 et 14 à

20h30; 9 à

15h : CABARET, présenté par Jérôme Savary et le Carrefour Européen du Théâtre.

Coproduction Opéra de Montpellier/Carrefour Européen du Théâtre/Théâtre du 8 de Lyon/Schauspiehaus Düsseldorf/Hippodrome de Douai/C.D.N. Nice Côte d'Azur

Une co-réalisation avec le Centre Dramatique National de Montpellier Languedoc-Roussillon-Théâtre des 13 Vents

avec l'Orchestre, les Chœurs, les Danseuses et les Chanteuses du Grand Magic Circus et dans les rôles principaux : Magali Noël, Yann Babilée, Mona Heffre, Ute Lemper, Michel Dussarat, Gérard Guillaumat.

À la fin de l'année 1966, les New-Yorkais furent subjugués par un spectacle auquel ils assurèrent un triomphe historique.

Ainsi était née la légende de « Cabaret ». Ce musical qui tint l'affiche durant plusieurs saisons avant de partir en tournée dans tout le pays est devenu, grâce à Bob Fosse, le film que l'on sait.

14, 15 à 21h, Théâtre de Grammont,

le Groupe Incliné Jackie Taffanel, crée Bleu Outremer.

18 à 21h, OPERA : Danses et Musiques de Bali,

Gong Kebyan de Sebatu, spectacle présenté par les J.M.F.

25 à 21h, OPERA : Danza Viva,

Ballet du Badisches Staatstheater Karlsruhe présente deux chorégraphies de Germinal Casado. Pelléas et Mélisande,

Musique Gabriel Fauré et Carmina Burana, Musique de Carl Orff.

DECEMBRE

24, 26, 30, 31 à 20h30, 25 à

16h, 27 et 28 à 15h,

OPERA : La Grande Duchesse de Gérostein,

Opéra bouffe en trois actes de Henry Meilhac et Ludovic Halévy, Musique de Jacques Offenbach, Orchestre Lyrique, Chœurs de l'Opéra de Montpellier.

Direction musicale : Jean-Louis Forestier.

Nouvelle production, Coproduction Opéra de Montpellier/Festival « Offenbach et son temps » Carpentras/Opéra de Nancy.

5 à 21h, OPERA : Compagnie Anne-Marie Porras :

Plus loin. Chorégraphie : Anne-Marie Porras.

JANVIER

1^{er} à 16h, La Grande Duchesse de Gérostein (voir décembre).

21 et 23 janvier à 20h30,

25 à 15h, OPERA : Orfeo et Euridice.

Opéra en cinq actes de Joseph Haydn, Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, Chœurs de l'Opéra de Montpellier.

Direction musicale : Cyril Diederich

Coproduction Opéra de Montpellier/Festival de Vaison la Romaine. Haydn semble avoir voulu donner à l'opéra seria, dans « Orfeo ed Euridice », un tour nouveau et décisif. L'importance des chœurs, la richesse d'une instrumentation aussi éclatante que celle des six premières symphonies londoniennes donnent d'ailleurs à l'œuvre une grandeur et une massivité qui annoncent « La Création ».

30 à 21h, Théâtre de Grammont, Ismaël Ivo,

Phoenix. Chorégraphie d'Ismaël Ivo et Mara Borba sur une idée d'Ismaël Ivo.

22 à 20h30, Opéra : Quatuor Talich/Michel Portal.

Léos Janacek : quatuor n° 2 en ré M Wolfgang-Amadeus Mozart : Quintet avec clarinette en la M, KV, 581.

31 à 20h30, Salle Molière, Scott Ross,

clavecín, Jean-Sébastien Bach : Variations Goldberg

FEVRIER

20, 24, 26 et 28 à 20h30, 22 à 15h, OPERA : Lucrezia Borgia

Opéra en un prologue et deux actes de Gaetano Donizetti. Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon. Chœurs de l'Opéra de Montpellier

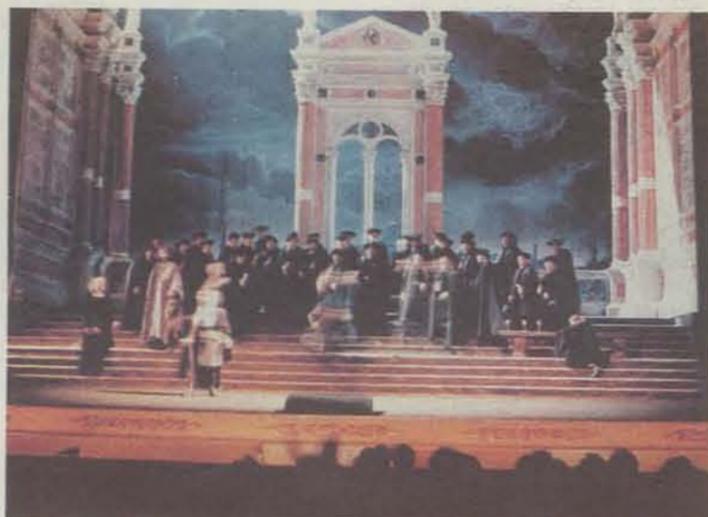
Direction Musicale : Yoshinori Kikuchi, Mise en scène et décors : Petrika Lonesco.

Felice Romani permet à Donizetti de concevoir une partition originale et forte.

3 et 4 à 21h, OPERA : Groupe Emise Dubois/Jean-Claude Gallota.

Centre Chorégraphique National de Grenoble. Les Louves et Pandora, Chorégraphie : Jean-Claude Gallota, Musique de Henri Torques et Serge Houppin.

Les « Louves et Pandora » sont deux trios. Un homme et deux



Lucrezia Borgia

femmes. Une femme et deux hommes. Dans les combinaisons jalouses, tendres et cruelles que vivent les danseurs-acteurs se découvrent les figures diaboliques et divines du chiffre 3, qui attire la vie comme une fleur carnivore.

MARS

8 à 15h, 9 et 10 à 20h30,

OPERA : Atyls, Tragédie lyrique en cinq actes de Jean-Baptiste Lully.

Direction musicale : William Christie

Chorégraphie : Francine Lancelot Lully et Quinault furent ensemble les créateurs de ce genre très particulier, éminemment différent de l'Opéra italien que fut le grand opéra à la française : « dans une tradition proche de celle de la Camerata florentine, il est très attaché à la notion de soutien musical d'un texte dont il importe de mettre en valeur la moindre inflexion, mais il est aussi très marqué par le goût de la Cour de France, pour les divertissements intermédiés et ballets... qui viennent couper l'action ».

20 et 21 à 20h30, 22 à 15h,

SALLE MOLIÈRE : Euridice,

Fable dramatique en un prologue et six scènes de Jacopo Peri, Texte d'Ottavio Rinuccini, Mise en scène, Jean-Louis Thamin, Décors et costumes : Mauro Pagano, Coproduction Opéra de Montpellier/Théâtre Musical de Paris-Château/Radio France.

Avec : Isabel Garcisantz, Elena Vassilleva, Barry Banks, Grégory Reinhart

17 à 21h, OPERA : Ballet de Tours,

Juliette et Roméo. Chorégraphie : Jean-Christophe Maillot, Musique de Michel Beuret.

24 à 20h30, SALLE MOLIÈRE : Intégrale des Sonates de Beethoven

Armand Guiglion, violon Monique Pierre-Moitié, piano Sonate n° 2, op. 12, en la M, sonate n° 6, op. 30, en la M, Sonate n° 7, op. 30, en ut M.

AVRIL

10, 14, 16 à 20 h 30, 12 à 15 h Opéra : Oberon

Opéra romantique en un prologue et trois actes de Carl Maria Von Weber. Livret de James Robinson Planché d'après le Songe d'Une Nuit d'été de Shakespeare.

Mise en scène : Jean-Claude Fall, Nouvelle production, Coproduction Opéra de Montpellier/Opéra de Lyon.

Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon

MAI

9, 11, 12, 13, 14 et 15 à 20 h 30, 10 à 15 h

Le Rêve de d'Alembert de Diderot.

Mise en scène : Jacques Nichet. Par sa portée philosophique et sa puissance d'imagination, « Le Rêve de d'Alembert » est la plus grande, la plus étrange de tous les ouvrages du XVIII^e.

Coproduction Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon Montpellier-Théâtre des 13 Vents/Opéra de Montpellier.

Intégrale des Sonates de Beethoven

5 à 20 h 30, Salle Molière :

Armand Guiglion, violon, Monique Pierre-Moitié, piano

Sonate n° 4, op. 23, en la M

Sonate n° 5, op. 24, en Fa M

Sonate n° 8, op. 30, en sol M

26 à 20 h 30, Salle Molière :

Sonate n° 9, à Kreutzer, op. 47, en la M précédée de « Romance en fa » et « Romance en sol ».

JUIN

5-9 et 11 à 20 h, 7 et 14 à 15 h Opéra :

Un Ballo in maschera, Mélodrame en trois actes de Giuseppe Verdi

Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon

Chœurs de l'Opéra de Montpellier.

Direction musicale : Jean-Claude Casadessus

26, 27 à 21 h, 29 et 30 à 21 h Opéra :

L'Opéra de Montpellier et le Festival International de Danse de Montpellier présentent pour l'ouverture du Festival **La Compagnie Trisha Brown**, une des plus grandes compagnies américaines actuelles, deux programmes différents qui comporteront : Set and reset (1983), Lateral pass (1985), Opal Loop (1980), et une création commandée par le C.N.D.C. d'Angers.

10 à 20 h 30 Salle Molière : Beaux Arts Trio

Joseph Haydn Trio « Tzigane » en sol M.

Maurice Ravel Trio en la m Franz Schubert Trio en mi bémol M. op. 100



« Les Louves » Jean Claude Galotta